ADMINISTRATION
RÉDACTION — PUBLICITÉ — IMPRIMERIE
10, place Jean-Jaurès, 10
SAINT-ÉTIENNE
Téléphone : 59-92, 59-93, 59-94, 59-95
BUREAUX ET PUBLICITÉ
PARIS, 18, rue Richelieu. Téléphone Richelieu 39-58
LYON, 28, quai Augagneur. Tél. Moncey 86-19
ROANNE, 14, cours de la République. Tél. 22-95
LE PUY, 35, place du Breuil. Téléphone 4-23
VIENNE, 3, rue Teste-du-Bailler. Téléphone 3-98
NEVERS, 2, rue Jeanne-d'Arc. Téléphone 9-94
VICHY, 11, rue Saint-Dominique. Téléphone 32-25
La publicité est également reçue à l'Agence Havas à Paris et dans toutes ses succursales.

La Tribune
REPUBLICAINE

1940 - 42e Année - N° 141

50 Centimes

LUNDI 20 MAI

LUNE : p. quart., le 14 ; pl. le 21. Heure nouvelle
SOLEIL : lever 5 h. 5 ; c. 20 h. 30

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus
Compte chèques postaux : Lyon 54-45

LA VIOLENTE POUSSÉE GERMANIQUE

A MESURE QUE LE TEMPS S'ÉCOULE les bonds en avant deviennent **de plus en plus pénibles** et de moins en moins profonds, **tandis que la largeur des brèches décroît**

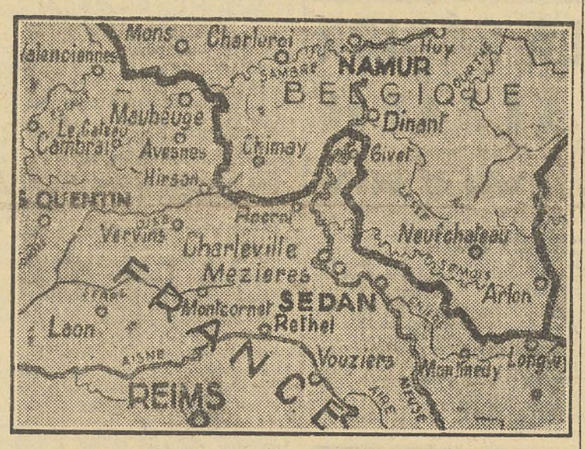

Communiqué officiel N° 517
DU 19 MAI (matin)

La bataille continue dans la même région avec autant d'acharnement.

Notre aviation a continué pendant la nuit les bombardements sur les arrières de l'ennemi.

Le roi George VI adresse ses félicitations à la R.A.F.

Londres, 19 mai.

Le roi, en sa qualité de maréchal de la R. A. F., lui a adressé le message suivant :

Au cours de ma visite au quartier général de l'aviation de bombardement, j'ai été en état de mieux connaître les glorieux exploits de nos forces de bombardement au cours des récentes semaines.

Ajoutés aux ardus et incessants labeurs de la défense des côtes et aux exploits héroïques de nos escadrilles de chasse en Grande-Bretagne et en France, ils forment un récit immortel qui remplit de gratitde et d'admiration l'empire entier dont les fils combattent maintenant dans ces trois branches de l'aviation. Je félicite de tout cœur la R.A.F. et je lui souhaite bonne chance et succès continus. L'esprit incomparable qui a fait preuve d'un ascendant si marqué sur l'ennemi rend doublement sûre la victoire finale des Alliés.

Signé : GEORGE. R. I.

L'Angleterre prend de sévères mesures de précaution contre les espions

Londres, 19 mai.

Tous les batiments du Gouvernement sont défendus aujourd'hui contre la « Cinquième colonne » et les parachutistes de l'ennemi.

Des soldats, baïonnette au canon montent la garde devant l'Amirauté où les visiteurs ne sont admis qu'après contrôle ; les automobiles n'approchent de l'entrée qu'après examen et des postes d'observations protégés de mitrailleuses se dressent à tous les points stratégiques du territoire. C'est ainsi, notamment, que les routes conduisant à Londres et les bords de la Tamise sont sans cesse parcourus par des patrouilles de police.

L'aviation anglaise bombarde sans relâche les objectifs ennemis

Londres, 19 mai.

On annonce au ministère de l'Air :

Des avions de bombardement de la Royal Air Force ont effectué avec succès de nouvelles opérations contre les communications et les bases ennemies. Des attaques de jour ont été opérées sur les troupes ennemies et sur des centres vitaux du nord de la France.

Pendant la nuit, les jonctions ennemies sur route et sur voie ferrée en Belgique ont été violemment bombardées.

Des opérations entreprises pendant la nuit, en Allemagne, se sont étendues sur une vaste région et un nombre important d'objectifs militaires ont été touchés par des bombes de gros calibre.

Les équipages de trois de nos avions sont manquants.

Le communiqué anglais

Londres, 19 mai.

Le grand quartier général britannique publie le communiqué suivant :

Le front britannique a été fermement tenu hier devant une forte pression ennemie.

Les nazis ont bombardé Ostende

Quelque part en Belgique, 19 mai.

L'aviation allemande a bombardé Ostende dans la nuit de vendredi à samedi et dans la matinée de samedi.

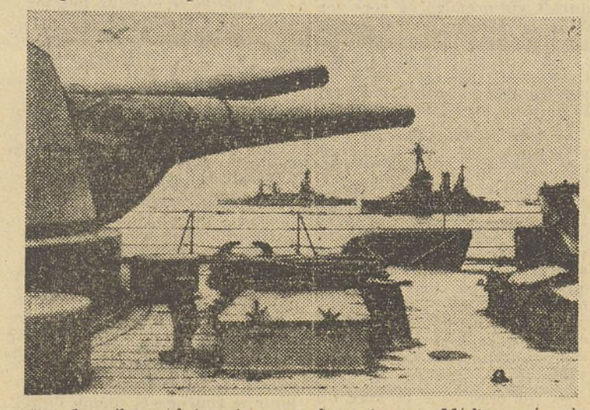

Les flottes britannique et française en Méditerranée, à Alexandrie. — Une vue du pont d'un navire britannique ; au fond, deux bâtiments de guerre français.
(Photo N. Y. T., visa A 9.383)

EN BELGIQUE SEPTENTRIONALE LES TROUPES ALLIÉES EFFECTUENT UN VASTE MOUVEMENT STRATÉGIQUE

Un char de combat français en action
(Photo Rol, visa 74.011)

Paris, 19 mai.

La poussie allemande a continué à s'exercer avec violence toute la journée d'hier, surtout dans la région entre Landrecies et Guise, légèrement à l'ouest de Maubeuge, c'est-à-dire au centre même de la bataille.

Les Allemands sont parvenus à réaliser encore une petite avance dans cette région.

Sur l'aile gauche du dispositif général allié, en Belgique septentrionale, les troupes françaises, belges et anglaises effectuent en ce moment un vaste mouvement stratégique sur le développement duquel on garde une discrétion absolue.

On se borne à indiquer qu'il se déroule sans difficultés. Si l'on examine, en allant d'est en ouest, la situation sur tout le vaste front, à partir de la Suisse, celle-ci se présente comme suit :

De la Suisse à Montmédy, il n'y a rien de particulier à signaler.

Entre Sedan et Laon, les Allemands n'ont pas développé un grand mouvement offensif, mais de nombreux et violents combats limités se sont déroulés, notamment, dans la région au nord de la ville de Rethel, en direction de laquelle les Allemands ont esquissé un mouvement qui n'a pas eu de conséquences.

Les Français ont déclenché des contre-attaques et ont pris et repris plusieurs villages.

Au nord-ouest de Laon, les Allemands ont également poussé en avant de gros détachements de découverte, dont la progression a été l'occasion d'assez violents combats.

Mais il ne s'agit pas d'une poussée en masse des chars, comme plus au nord, dans la région de Guise-Landrecies.

Les détachements allemands de découverte se sont dirigés en direction générale nord-ouest jusqu'à atteindre le canal entre Sambre et Oise, profonde coupure qui s'étend à travers une direction marécageuse.

Il est possible que, dans cette région, les Allemands aient l'intention de pousser une pointe sur Saint-Quentin.

Enfin, entre Guise et Landrecies, dans la région coupée de forêts, où le canal de la Sambre à l'Oise atteint le cours supérieur de la Sambre, c'est une grande bataille, les Allemands attaquant en masse avec un grand nombre de chars et un puissant accompagneemnt d'aviation et d'artillerie.

La bataille a fait rage toute la journée d'hier et jusque tard dans la soirée. Elle a repris ce matin, à l'aube, avec la même ampleur.

La tactique allemande est toujours la même. Il s'agit pour eux de faire un coup de chars, puis de bourrer dans la brèche toutes leurs forces d'infanterie, tandis que les chars s'échappent en avant en en évantail et s'emploient à élargir la trouée en surgissant sur les derrières des troupes adverses et les contraindre à se dégager en se repliant sur les côtés.

L'offensive allemande progresse ainsi par à-coups.

Mais il convient de remarquer qu'à mesure que le temps s'écoule, les bonds en avant deviennent de plus en plus pénibles et de moins en moins profonds, tandis que la largeur des brèches décroit.

Il n'y a rien de commun avec les progrès réalisés aux premiers jours de l'offensive en Luxembourg et même dans les Ardennes françaises.

UNE GRANDE BATAILLE EST ENGAGÉE entre Guise et Landrecies où les Allemands attaquent sans arrêt avec un grand nombre DE CHARS et accompagnement d'aviation

Patrouille passant à travers les barbelés
(Photo N. Y. T., visa 87.489)

Au nom de la reine Wilhelmine le prince Bernhardt des Pays-Bas dénonce devant l'armée de Zélande les méthodes déloyales des Allemands

Londres, 19 mai.

La légation des Pays-Bas à Londres a publié, ce soir, un communiqué disant, notamment, que le prince Bernhard, parti de Londres jeudi matin, 16 mai, sur les instructions de la reine, pour visiter les troupes hollandaises en Zélande, avait inspecté ces dernières vendredi et leur avait expliqué les raisons de la décision prise par le commandant en chef de la principale armée de cesser le combat.

Ces raisons étaient avant tout le fait qu'une continuation de la résistance était devenue impossible par suite des méthodes de guerre déloyales et sans scrupules de l'ennemi.

Au début de la guerre, le pont de Moerdijk ne fut pas détruit parce qu'il aurait pu servir aux communications des Alliés.

Peu après l'invasion, il fut occupé par des unité allemandes dont les membres avaient revêtu des uniformes de la police hollandaise et qui furent renforcés par des contingents descendus en parachutes ou amenés en hydravions.

Le communiqué ajoute :

Cette occupation fut un facteur décisif parce qu'elle permit aux Allemands de commencer les opérations sur l'arrière des troupes qui défendaient la ligne d'eau hollandaise.

Cette occupation devenait d'autant plus grave que, par les mêmes méthodes de trahison, les Allemands avaient pris pied dans l'île de Dordrecht et à Rotterdam.

A Rotterdam, les troupes hollandaises elles-mêmes avaient amplement la preuve de la conduite perfide des Allemands.

Plus d'une fois, elles virent les unités d'attaque allemandes se faire précéder de prisonniers de guerre néerlandais qu'elles obligeaient à marcher devant elles.

Une autre fois, on vit une colonne de quinze automobiles de la Croix-Rouge attaquée sur une route à coups de bombes incendiaires, alors que les médecins soignaient les blessés.

Lorsque le personnel de la Croix-Rouge voulut transporter les blessés dans une tranchée, il fut mitraillé par les Allemands.

Les 21 Républiques américaines élèvent une protestation solennelle contre l'invasion de la Hollande de la Belgique et du Luxembourg

Montevideo, 19 mai.

Les vingt et une nations américaines ont accepté la proposition de l'Uruguay d'élever une protestation collective contre l'invasion de la Hollande, de la Belgique et du Luxembourg.

∴

Washington, 19 mai.

Voici le texte de cette protestation qui a été remise à Berlin.

LES REPUBLIQUES AMERICAINES, D'ACCORD AVEC LES PRINCIPES DU DROIT INTERNATIONAL ET EN APPLICATION DES RESOLUTIONS ADOPTEES PAR LES CONFERENCES PANAMERICAINES, CONSIDERENT INJUSTIFIABLE LA VIOLATION BRUTALE PAR LE REICH DE LA NEUTRALITE ET DE LA SOUVERAINETE DE LA BELGIQUE, DE LA HOLLANDE ET DU LUXEMBOURG.

DANS LES PARAGRAPHES 4 ET 5 DE LA NEUVIEME RESOLUTION ADOPTEE PAR LA REUNION DES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES DE PANAMA EN 1939 IL FUT ETABLI QUE LA VIOLATION DE LA NEUTRALITE DE NATIONS PLUS FAIBLES EN TANT QUE MESURE DE CONDUITE DE GUERRE AUTORISE LES REPUBLIQUES AMERICAINES A PROTESTER CONTRE CETTE INFRACTION AU DROIT INTERNATIONAL ET AUX PRINCIPES DE LA JUSTICE.

LES REPUBLIQUES AMERICAINES DECIDENT DONC DE PROTESTER CONTRE LES ATTAQUES MILITAIRES DIRIGEES CONTRE LA BELGIQUE, LA HOLLANDE ET LE LUXEMBOURG.

Le texte est communiqué au Vatican

Montevideo, 19 mai.

Le ministère des Affaires étrangères a annoncé qu'il avait donné connaissance au nonce, aux fins de communication au Vatican du texte de la protestation collective des Républiques américaines contre les nouvelles agressions de l'Allemagne.

Les nations du Nouveau Monde ne peuvent demeurer impassibles devant une violation du droit des gens

Washington, 19 mai.

La protestation panaméricaine contre l'agression allemande est la première manifestation des nations du continent américain contre ce pays depuis l'ouverture des hostilités.

Les nations panaméricaines ont tenu, dit-on, dans les milieux diplomatiques, à marquer que, malgré leur neutralité, elles entendent ne pas demeurer impassibles et inertes devant une violation brutale du droit des gens.

M. Charles Roux est nommé secrétaire général du Quai d'Orsay

Paris, 19 mai.

La présidence du Conseil communique :

Un décret paru ce matin à l'*Officiel* a nommé M. François-Charles Roux, ambassadeur à Rome (Vatican), secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, en remplacement de M. Alexis Léger qui va être appelé à d'importantes fonctions.

∴

M. François-Charles Roux, dont la nomination au poste de secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, paraît aujourd'hui au *Journal Officiel*, représente depuis huit années la France auprès du Saint-Siège.

Il a débuté au Quai d'Orsay le 28 avril 1902, et a servi successivement à l'Administration centrale, à Saint-Pétersbourg, à Constantinople, au Caire, à Londres et à Rome.

Ministre à Prague en 1926, il était nommé ambassadeur au Vatican le 6 mai 1932.

Cité à l'ordre de l'état-major du corps expéditionnaire d'Orient, le 2 octobre 1915, M. Charles Roux est commandeur de la Légion d'honneur.

Une carrière diplomatique particulièrement remplie n'a pas nui cependant à l'activité littéraire du nouveau secrétaire général qui, membre de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques, a écrit plusieurs ouvrages d'histoire très appréciés, notamment en Egypte.

Un message radiodiffusé du général Sikorski

Paris, 19 mai.

L'Agence Pat communique :

Le général Wladislav Sikorski vient d'adresser, de Paris, à la nation polonaise, un message radiodiffusé où il a déclaré, notamment :

— Polonais, je m'adresse à vous dans un moment particulièrement grave. La bataille que vous attendiez en y mettant tout votre espoir est engagée, actuellement en Belgique et, partiellement, sur le territoire français.

Contre l'avalanche de fer et de feu déversée par l'ennemi, s'opposent les armées alliées. Elles ont derrière elles la puissance et les inépuisabiss richesses de la Grande-Bretagne, de la France, de leurs colonies. Mais ce qui les anime c'est, avant tout, un patriotisme ardent, c'est le génie même de l'Occident qui les mène à la lutte pour les idéaux les plus nobles, pour la civilisation chrétienne, pour le droit et pour la liberté.

Nous n'en sommes encore, qu'à la première phase de cette grande bataille qui peut avoir les fortunes les plus diverses. Il serait aussi erroné de s'exagérer la portée d'un succès local que d'un recul provisoire.

La victoire sera, comme d'habitude, la conséquence d'une supériorité morale et matérielle.

Ces deux facteurs, les Alliés les possèdent également.

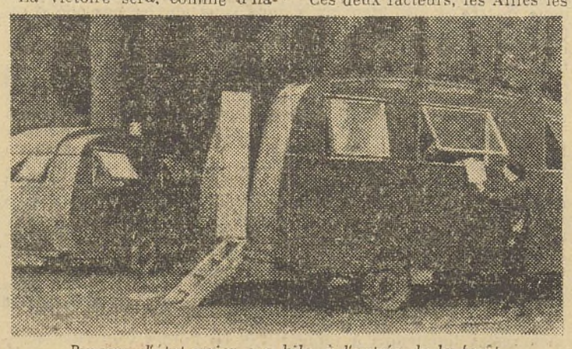

Bureau d'état-major allemand, à l'entrée de la forêt
(Photo N. Y. T., visa 87.514)

C'est donc dans le calme, avec résolution et avec une foi inébranlable, que nous devons attendre et aider à l'issue victorieuse de la lutte. Qu'Hitler se soit cru obligé de risquer tout sur une seule carte, montre bien qu'il a été acculé par l'ensemble de la situation et qu'il est pris, désormais, dans l'engrenage de ses propres calculs.

Il la trouvera, maintenant, dans une lutte ouverte, la même où l'Allemagne trouvera le chemin de sa défaite de 1918.

Dans son ordre du jour, le général Gamelin, commandant en chef les armées alliées, a déclaré que c'est pour le destin du monde que luttent les soldats anglais, belges et polonais, aux côtés des soldats français. C'est la vérité même ; elle est profondément ressentie par les soldats polonais auprès desquels j'ai passé ces derniers jours sur le front. Vous l'avez compris : cette lutte est pour vous le deuxième acte d'une résistance héroïque contre un ennemi que des siècles de culture n'ont pas réussi à sortir de la barbarie.

AU JOUR LE JOUR

Paris, 19 mai.

Sainte-Beuve nous dit, dans son *Histoire de Port-Royal*, qu'Arnauld d'Aandilly lui apparaît de beaucoup comme le plus affable et le mieux tenu des « solitaires » et qu'il est aussi, comme écrivain, le plus « académiste », le plus diseur et le plus beau littérateur de ces Messieurs de Port-Royal. « Et d'abord, ajoute-t-il, il aurait été de l'Académie française s'il l'avait voulu. »

Mais le grand Arnauld ne voulut pas et déclina l'offre que lui firent les Quarante de prendre place parmi eux dans le désir d'annexer ce talent authentique qui manquait à leur gloire. Le cardinal de Richelieu prit ce refus pour un affront personnel et dans sa colère, pour éviter la répétition d'une défaite de cette sorte, il fit insérer dans les statuts de l'illustre compagnie cet article, toujours en vigueur, stipulant que personne de pourrait être reçu à l'Académie s'il ne le demandait auparavant.

Cette précaution est à rapprocher de celle qui fut prise voici quelques années par le Conseil de l'Ordre de la Légion d'Honneur, lequel décida également que les titres des futurs chevaliers ne seraient examinés qu'autant que ces derniers poseraient officiellement leur candidature. On se souvient que cette décision intervint après la nomination, par le ministre de l'Instruction publique de l'époque, d'une femme de lettres qui refusa le ruban rouge et qui, à la faveur de ce petit scandale, fut une vedette quelque temps.

Mais ces dispositions fort prudentes dont, dans les deux cas, Richelieu fut l'inspirateur, n'ont pas ralenti le recrutement des académiciens et des membres de l'Ordre national. Les candidats ne manqueront jamais ni au quai Conti, ni à la rue de Solférino. C'est donc qu'elles ne gênent personne, et elles ont, par surcroit, l'avantage de tranquilliser les gens qui n'ont aucune ambition, car ceux-là sont bien assurés aujourd'hui que personne ne les poussera dans l'immortalité, ou ne les fera décorer, malgré eux.

Jacques CHOLET.

MINUTE !

La Belgique, plus perspicace que la Hollande, avait pris de meilleures précautions : le brave petit pays avait, lui, expérimenté la cruauté allemande.

Lorsque le repli des troupes fut ordonné, on vit les industriels de la région de Liège faire sauter en quelques heures toutes les usines qu'ils avaient fait construire à grand'peine, afin qu'elles ne tombent pas entre les mains d'Hitler.

Du jour au lendemain, les plus grosses fortunes belges ont été anéanties, et les riches sont devenus solidaires des plus modestes.

En une semaine, une haine immense est montée contre l'envahisseur qui a mitraillé sadiquement les femmes, les vieillards et les enfants sur les routes.

A Bruxelles, on a écartelé et déchiqueté les parachutistes.

Et l'on prit de farouches résolutions pour ne pas gâcher la victoire le jour où, une fois de plus, l'Allemagne sera mise hors d'état de nuire.

TOC.

Les aspects économiques de la guerre

L'AFFLUX aux ÉTATS-UNIS DE L'OR des pays d'Europe

Plus des deux tiers des réserves d'or monétaire du monde sont déjà détenus par le trésor américain

Le *Bulletin mensuel de statistiques* de la S.D.N. (avril) fournit des renseignements relatifs aux premiers effets financiers de la guerre dans le monde en signalant les changements les plus importants survenus dans les réserves d'or des banques nationales d'émission.

La plupart de tous les pays mentionnés ont vu diminuer leurs réserves d'or monétaire entre le début de septembre (commencement des hostilités) et la fin de mars 1940, dans des proportions d'ailleurs variables. Trois pays européens — du moins faut-il tenir pour tel le premier — ont fait exception : la Turquie, dont les réserves sont soudainement passées de 17 à 54 millions d'anciens dollars-or de septembre à février, mais avec un petit mouvement de recul en mars ; les réserves centrales de la Yougoslavie et de la Roumanie ont augmenté chacune de 2 millions de dollars-or, soit de 6 % pour la première et de 2 % pour l'autre.

Pour des raisons évidentes, ni la Grande-Bretagne, ni la France ne font connaître les mouvements de leurs réserves. Dès septembre, la Grande-Bretagne a transféré à son fonds d'égalisation des changes la presque totalité de la réserve de la Banque d'Angleterre, soit 686 millions de dollars-or, qui sont ainsi devenus invisibles. La France a partiellement suivi cet exemple : sur la réserve de sa banque d'émission, demeurée stable à 1.600 millions de dollars-or jusqu'à la fin de février, 419 millions ont été transférés en mars au fonds de stabilisation.

Où est allé l'or européen ? On ne s'étonne pas d'apprendre qu'il est surtout allé augmenter les réserves des Etats-Unis. Pendant les sept premiers mois de la guerre, celles-ci ont augmenté de 1.055 millions d'anciens dollars-or, ou de 11 %. A côté de cet accroissement, celui d'un autre pays-refuge, l'Union sud-africaine, est faible en valeur absolue (31 millions).

Mais il faut noter que l'afflux de l'or aux Etats-Unis aurait été beaucoup plus important encore, si un certain nombre de pays n'avaient adopté, en septembre dernier, des mesures visant à contrôler les changes, mettant fin au mouvement précipité d'entrée de l'or des particuliers aux Etats-Unis qui s'était poursuivie jusque-là. D'autre part, certains pays ont mobilisé en partie leurs avoirs extérieurs, surtout en vendant des titres américains aux Etats-Unis, et, de ce fait, on a pu constater pendant les trois ou quatre derniers mois de 1939, des sorties — du moins apparentes — de capitaux à destination de la Grande-Bretagne et de la France.

Avant la guerre, les Etats-Unis détenaient la plus grande partie de l'or mondial. Avec l'afflux provoqué par la guerre, leurs réserves d'or s'élèvent maintenant à plus de 1.800 milliards de dollars, et représentent plus des deux tiers de réserves mondiales. Encore faut-il noter que ce chiffre colossal ne s'applique qu'au métal jaune détenu par le Trésor américain,et non pas à tout l'or étranger présent aux Etats-Unis, soit qu'il ait été garé par des particuliers, soit qu'il s'agisse de dépôts *carmarked* effectués par des banques centrales d'émission.

Ainsi faut-il prévoir, avec la continuation de ce mouvement d'afflux, qui est certaine, une accumulation presque totale de l'or monétaire du monde dans les caisses d'une seule nation, fait sans précédent. Même si l'on tient compte qu'en dehors de l'or monétaire, il existe de grosses quantités de métal jaune thésaurisées sous forme de monnaies ou de bijoux, il en résultera de graves problèmes.

C'est même en Amérique que l'on s'en préoccupe le plus, à l'heure actuelle, et ce n'est pas avec un excès d'optimisme, si étrange que cela paraisse.

La guerre mondiale avait largement enrichi les Etats-Unis ; d'un pays débiteur, elles avaient fait un pays créancier du monde entier. La guerre actuelle est en train de les combler d'or. Dans les pays qui s'en démunissent à leur profit, on est naturellement tenté de penser que c'est là une chance exceptionnelle. Les Américains qui considèrent cette situation ne cachent pas certaines inquiétudes.

Que faire de ces tonnes de précieux métal entassées dans un endroit ignoré des montagnes du Kentucky et qui s'accroissent rapidement du fait des achats de l'étranger ? Comment remettre au service de l'activité économique ces milliards aujourd'hui stérilisés ?

Le gouvernement des Etats-Unis lui-même ne tient pas autrement à cet afflux ; c'est lui qui a suggéré à la Grande-Bretagne et à la France la mobilisation de leurs créances aux Etats-Unis comme moyens de paiement.

On a proposé diverses mesures dont certaines — par exemple la remise dans la circulation intérieure de pièces d'or — ne peuvent être que de très médiocres palliatifs — et dont d'autres offriraient plus de dangers que d'avantages : ainsi celle qui consisterait dans la diminution arbitraire du prix d'achat de l'or par le Trésor fédéral — proposition qui n'est d'ailleurs pas actuelle puisque le gouvernement américain a renforcé au contraire le pouvoir d'achat de l'or français et anglais : un affaiblissement de ce pouvoir d'achat aurait pour effet de diminuer les commandes des Alliés et l'activité économique américaine n'est pas telle que les Etats-Unis, même pour des raisons strictes d'intérêts et sans parler de leurs sympathies, puissent provoquer la réduction de ces commandes.

Si même les Etats-Unis s'arrêtaient aux solutions partielles proposées, le plus grave des problèmes que soulève l'accumulation de l'or ne serait pas touché.

Qu'adviendra-t-il du commerce international dont le gouvernement de Washington cherche à provoquer la reprise. S'il n'y a de l'or qu'aux Etats-Unis, comment cet or pourra-t-il servir aux échanges, la paix étant revenue. Les pays belligérants (et d'ailleurs, en termes généraux, tous les pays européens) ne disposeront plus de valeurs américaines et ils auront beaucoup plus de marchandises et de services à demander aux Etats-Unis qu'à leur offrir.

C'est à coup sûr poser le problème de manière beaucoup trop simple. Tout l'or du monde, nous l'avons dit, n'est pas l'or monétaire, mais encore faut-il considérer les possibilités de réquisitionner les bijoux. Il n'y aurait pas arrêt absolu des échanges, mais il existerait un déséquilibre énorme qui exclurait une reprise normale du commerce international. Le troc n'est qu'un expédient, même lorsqu'il est utilisé avec autant de virtuosité et de malhonnêteté que par l'Allemagne. De plus, si troc ne signifie pas nécessairement autarcie, l'expérience montre que s'il doit être pratiqué à grande échelle, il y conduit. Tous les pays pâtiraient d'une telle régression et la paix serait aussitôt en reprise, compromise pour les mêmes raisons profondes qui ont contribué à déchaîner la guerre, le rétablissement de l'économie mondiale devenant impossible.

C'est dans ces conditions que les Américains sont amenés à se demander quels moyens peuvent être mis en œuvre pour écarter les conséquences néfastes de leur écrasante richesse. Il est intéressant déjà de constater que l'idée d'une redistribution de l'or — celle que vient de rappeler M. Van Zeeland — a déjà trouvé des protagonistes aux Etats-Unis. Mais sous quelle forme et dans quelles conditions, cette redistribution pourra-t-elle être réalisée. Il serait à coup sûr naïf de compter que, la paix refaite, les Etats-Unis proposeraient à tous les pays de répartir entre eux, au prorata de leur population ou de leurs besoins, les masses de métal jaune qu'ils détiennent. Une telle redistribution n'est concevable que par les voies du crédit, mais encore ne faudrait-il point que ces crédits devinssent des charges insupportables pour les nations auxquelles ils pourraient être alloués.

Le problème est donc plus facile à poser qu'à résoudre.

Pourtant, il y a déjà un très gros intérêt à noter que la question est ouvertement posée aux Etats-Unis.

Sans doute, pour répondre aux inquiétudes dont il vient d'être parlé, le secrétaire au Trésor, M. Morgenthau, déclarait, il y a peu de jours, que la réserve d'or que détiennent les Etats-Unis leur permettra « de remplir le rôle qu'ils doivent tenir dans la reconstruction du monde qui devra suivre les folles destructions de la guerre ». Retenons ces paroles : elles s'ajoutent à toutes les raisons qu'on avait déjà de penser que la grande république américaine jouera un rôle considérable dans l'organisation de la paix.

Il n'est d'ailleurs pas exclu que l'utilisation de l'or américain sous forme de crédits extérieurs soit envisagée pendant la guerre même. Du moins peut-on relever que des voix s'élèvent de l'autre côté de l'Atlantique pour demander le rappel de la loi Johnson qui interdit de consentir des emprunts aux nations ayant suspendu le remboursement de leurs dettes de guerre — de la précédente guerre, s'entend. C'est une possibilité. Pourtant, il ne convient pas de l'exagérer.

LA FIÈVRE APHTEUSE DANS LA HAUTE-LOIRE

Le Puy, 17 mai.

Communes partiellement déclarées infectées :

Arrondissement du Puy : canton de Pradelles : Arlempdes ; canton de Saugues : Saugues, Monistrol-d'Allier ; canton de Solignac-sur-Loire : Bains ; canton de Vorey : Rosières.

Arrondissement de Brioude : canton de Brioude : Chaniat.

La contribution nationale de 15 % et les Mutilés du Travail

La Fédération nationale des Mutilés et Invalides du Travail communique :

Ainsi que nous l'avons annoncé, à plusieurs reprises, un décret paru dernièrement, à l'« Officiel », a étendu à certaines catégories de mutilés ou d'invalides, l'exonération de la contribution nationale de 15 pour cent.

Une récente instruction ministérielle vient de déterminer les formalités qu'auront à remplir les intéressés pour bénéficier de cette exonération.

Tous ceux qu'intéressent ces nouvelles dispositions trouveront sur ce point, tous renseignements utiles auprès du groupement des Mutilés et Invalides du Travail de la Loire et de la Haute-Loire, ou de ses sections, qui se chargeront en même temps de l'accomplissement des formalités prévues pour les demandes d'exonération.

B. MARCET.

P.-S. — Afin de prévenir toute confusion, qu'il tient à éviter par-dessus tout, le groupement des Mutilés et Invalides du Travail de la Loire et de la Haute-Loire, seule association dans ces deux départements, adhérente à la grande Fédération nationale des Mutilés et Invalides du Travail, tient à rappeler que son siège a toujours été depuis sa constitution qui remonte à 1920, et est toujours à la Bourse du Travail (au premier), à Saint-Etienne.

Permanence : la semaine, tous les jours de 9 heures à midi, et de 14 à 19 heures ; le dimanche, de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Renseignements gratuits aux adhérents, et défense de leurs droits, devant toutes les juridictions.

Coopérative agricole de l'Allier

Transport des blés

Les difficultés de transport des blés continuent de persister sur certains points par suite du manque de plus en plus grand des camionneurs ou de l'usure du matériel. Nous demandons à nos adhérents d'excuser ces retards, assez peu importants d'ailleurs, qui ne dépendent pas de notre volonté.

Magasin de Saint-Pourçain-sur-Sioule

A la suite des inondations du 4 mai, l'un des magasins de St-Pourçain-sur-Sioule a été immergé sur une hauteur moyenne de 0 m. 50. La partie principale du stock n'a pas été atteinte et a été évacuée rapidement. La partie immergée l'est à son tour.

Ces événements vont retarder quelque peu la rentrée des blés de la région, mais nous allons faire tout le possible pour reprendre une partie du retard qui a été occasionné.

Les pertes subies relèvent des calamités publiques et n'incomberont pas en totalité à la Coopérative. Elles ne seront d'ailleurs pas considérables.

Contre la fatigue

Un remède infaillible : midi et soir, boire un verre de Vin de Frileuse. Lorsqu'on est fort on résiste mieux à la fatigue. Le Vin de Frileuse donne de la force et du cœur à l'ouvrage. Essayez dans votre intérêt. Le véritable Frileuse coûte seulement 6 fr. 75 le flacon

Un incendie dévaste une ferme

Deux bâtiments détruits

Le Donjon (Allier), 19 mai.

Au cours de la nuit du 15 au 16 mai, un incendie s'est déclaré à la ferme des Porcherons, commune de Montaiguët-en-Forez (Allier) ; un hangar et une vieille grange ont été détruits, ainsi qu'un important outillage agricole, qui s'y trouvait remisé.

La ferme appartient à M. Meplain et est exploitée par la famille Court.

Les causes de ce sinistre sont ignorées. Lorsque M. Court s'est aperçu de cet incendie, vers 5 heures, en se levant, les deux bâtiment étaient la proie des flammes ; une grange contiguë a pu être préservée.

Les dégâts, très importants, sont en partie couverts par des assurances.

PENSEZ A L'AVENIR

Achetez un appartement dans la « 2e MAISON SANS ESCALIER » (PARC DE BIZILLON). Tél. 46-29.

NEVERS ET LA RÉGION

L'HEURE DÉCISIVE

Confiance dans les soldats de la République et de la liberté

Vingt-six années se sont écoulées...

Comme en 1914, Français, Britanniques et Belges unissent leurs efforts pour arrêter le flot de l'envahisseur qui déferle vers l'Ouest.

Hitler joue son va-tout. Nouvel Attila, il a lancé ses hordes barbares en une ruée fantastique.

Pour arriver au but de domination du monde qu'il s'est assigné, il a préparé la bataille avec un raffinement machiavélique. Après avoir surchauffé des millions de jeunes cerveaux, il a jeté tout son bétail humain dans le carnage.

La puissance formidable d'un matériel accumulé depuis plus de dix années par l'Allemagne, a été mis dans la balance.

C'est à une lutte gigantesque que nous assistons.

Pour la première fois dans l'Histoire, des divisions blindées se rencontrent. Des milliers d'avions combattent avec furie dans le ciel, déchargent sur les troupes, les convois et les routes leurs bombes meurtrières.

Horribles engins de destruction !

Des deux côtés, le sang coule... Les armes crachent sans arrêt la mitraille...

Terrible bataille où le prestige du plus grand criminel est en jeu.

Angoissante épreuve où la liberté des peuples civilisés se trouve menacée.

La Force brutale triomphera-t-elle du Droit ? La Barbarie éclipsera-t-elle la Civilisation ?

Non ! Cela ne sera pas.

La horde germanique sera arrêtée une fois de plus.

Les sacrifices seront lourds, des heures pénibles nous seront infligées, le drame sanglant se déroulera avec des alternatives de succès et de revers, mais nous vaincrons.

Nous, les anciens combattants de l'autre guerre, nous avons connu des heures aussi graves, aussi difficiles, aussi cruelles. A Verdun, pendant plus de six mois, sous un déluge de mitraille, devant les liquides enflammés, au milieu des nappes de gaz, dans la boue, privés de ravitaillement pendant douze jours, devant un ennemi supérieur en nombre et en matériel, nous avons tenu.

Nous n'avons jamais désespéré de l'avenir et, grâce à notre ténacité, nous avons vaincu.

Les combattants français de 1939-40 se battront avec la même ardeur, avec la même énergie, avec le même cœur que ceux de 1914-18.

La lutte sera farouche, âpre et dure, mais nous avons confiance dans les soldats de la République, dans les soldats de la Liberté.

Pour l'instant, il faut tenir... Ils tiendront !

Francis PRAT.

Le communiqué d'il y a 25 ans

Le mauvais temps continue.

Quelques cannonades en divers points et à l'est de l'Yser où deux tentatives d'attaques de l'ennemi ont été arrêtées par nos feux.

Les Allemands ont tenté une attaque contre le Bois Le Prêtre. Ils ont été repoussés.

NEVERS

RÉDACTION et PUBLICITÉ : 2, R. JEANNE-D'ARC - TÉL. 904 et 030

Allocations militaires. — Pour les allocataires n'ayant pas perçu l'allocation de la première quinzaine la totalité de l'allocation du mois de mai sera payée à la perception de Nevers-Ville, aux dates suivantes :

N° 1.500 et au-dessus, le samedi 25 mai, de 8 h. 15 à 11 heures 30.

N° 1.201 à 1.500, le même jour, de 14 à 16 h. 30.

N° 901 à 1.200, le lundi 27 mai, de 8 h. 15 à 11 h. 50.

N° 601 à 900, le même jour, de 14 à 16 h. 30.

N° 301 à 600, le mardi 28 mai, de 8 h. 15 à 11 h. 50.

N° 1 à 300, le même jour, de 14 heures à 16 h. 30.

Inspection académique de la Nièvre. — Le ministre de l'Education nationale communique : « Tous les enfants réfugiés, qu'ils soient Français, Belges, Hollandis, Luxembourgeois, Norvégiens, qui se présenteront dans les écoles e tétablissements publics d'enseignement, devront être admis dans les classes, sur l'heure, et sans aucune formalité préalable, sauf application immédiate éventuelle des mesures générales d'hygiène scolaire ».

CHAMBRE DES PROPRIÉTAIRES DE LA NIÈVRE

Nous demandons aux propriétares d'effectuer tous resserrements possibles, afin de procurer aux nouveaux arrivants les chambres meublées et logements nécessaires. Des demandes nombreuses nous parviennent. Faites inscrire, au secrétariat de la Chambre des Propriétaires, les pièces dont vous pourriez disposer.

AVIS DE DÉCÈS

Béard. — Vous êtes prié d'assister aux convoi, service et enterrement de

Monsieur Jean COLNOT

décédé en son domicile, à Béard, le 18 mai 1940, dans sa 77e année, muni des Sacrements de l'Eglise. Qui auront lieu le lundi 20 courant, à 14 heures, en l'église de Saint-Ouen. On se réunira à la maison mortuaire, à 13 heures.

De la part de : Mme Colnot, sa veuve ; M. et Mme Joseph Colnot ; M. et Mme Marcel Colnot, ses enfants ; des familles Petit, Mouroux et Buisson.

Ni fleurs, ni couronnes.

Nevers. — Vous êtes prié d'assister aux convoi et enterrement de

Monsieur Arthur BONNEAU

Ancien ouvrier des Etablissements Breloux

décédé en son domicile, à Nevers rue d'Hanoï, le 18 mai 1940, dans sa 83e année. Qui auront lieu le mardi 21 courant. On se réunira à la maison mortuaire, à 11 heures.

De la part de : Mme Bonneau, son épouse ; Mme veuve Chaumereux, sa fille; Mme et M. Paul Martin (aux armées), ses petits-enfants ; Jean-Paul Martin, son arrière-petit-fis et de toute la famille.

Ni fleurs, ni couronnes.

Nevers. — Vous êtes prié d'assister aux convoi, service et enterrement de

Madame Antonio PEREIRA, née Alexandrine BOUARD

décédée à Nevers, 1, rue de Paris, le 18 mai 1940, dans sa 40e année, munie des Sacrements de l'Eglise. Qui auront lieu le lundi 20 courant, à 13 heures 30, en l'église Saint-Etienne. La levée du corps se fera à l'hôpital, à 13 heures.

Moulins-Engilbert - Decize. — Vous êtes prié d'assister aux convoi, service et enterrement de

Madame veuve François OYON, née Marie BASTARD

dédécée chez sa fille, à Moulins-Engilbert, le 17 mai 1940, munie des Sacrements de l'Eglise. Ses obsèques auront lieu le lundi 20 courant, à 15 heures (heure légale), en l'église Saint-Aré-de-Decize.

De la part de : Mme et M. Marcel Oyon (aux armées) ; Mme et M. Camille Bonnot (aux armées) ses enfants ; André Oyon et Michèle Bonnot, ses petits-enfants ; des familles Chamard, Gagnard, Oyon et de toute la famille.

Dans le département

COSNE-SUR-LOIRE

Perception de Cosne. — Les allocations militaires dues aux bénéficiaires de la commune de Cosne, seront payées à la sous-préfecture, le samedi 25 mai, de 9 à 12 heures et de 14 à 16 h.

Pour les communes de St-Père et Cours, au bureau de la perception, le mardi 28 mai.

Noyade en Loire. — La police était informée que le jeune Grégoire Pierre, demeurant à Cosne, chemin de Plantenoix, venait de se noyer en Loire. Il se trouvait en face de l'île de Madagascar et circulait sur un petit canoë à voile. Ce bateau s'étant renversé le jeune Grégoire n'a pu se redresser et a coulé. Malgré plusieurs sauveteurs accourus, il n'a pas été possible de le sauver ni même de retrouver son corps.

Comité de vigilance de l'action pour la protection de l'enfance malheureuse. — M. Alexis Danan, bien connu pour sa belle œuvre des Comités de vigilance et d'action pour la protection de l'enfance malheureuse », désireux de constituer un comité à Cosne, prie les personnes qui voudraient bien s'associer à sa tâche, de lui écrire au siège de la Fédération nationale 37, rue du Louvre, à Paris.

Epaves. — Il a été déposé au commissariat les objets suivants : un cache-nez, un porte-monnaie, un sac à main.

Les bruits fantaisistes. — Racontars : Divers bruits, aussi fantaisistes que ridicules, commencent à circuler parmi la population, touchant particulièrement l'espionnage.

A propos des parachutistes, par exemple, les inventions les plus saugrenues se donnent libre cours.

La propagande enemie a le plus grand intérêt à profiter des circonstances pour continuer à mener la « guerre des nerfs ».

Il est donc recommandé plus que jamais de se taire, de garder son sang-froid ,et de se fier seulement aux nouvelles dûment vérifiées et contrôlées.

Signaler tous les faits suspects ou observations contrôlés aux services de police ou de gendarmerie.

Incendie. — Un incendie s'est déclaré dans la dépendance de l'immeuble dit de «La Chaussade», sur l'aile droite de ce btiment. D'après l'enquête faite par le commissariat de police, il apparait que le feu aurait été mis àl'aide d'un papier journal enflammé, au fond de la deuxième pièce située contre la cour des Forges. Les soupçons se portent sur un jeune garçon contre lequel différentes charges ont été retenues.

Ivresse publique. — La femme Oudot, née Lahaze, 32 ans, demeurant à Paris, 90, rue de Bondy, qui, de passage à Cosne, était en état d'ivresse et faisait du scandale sur la voie publique, a été amenée au commissariat.

Il s'agit d'une récidiviste qui venait de purger une peine de prison à Nevers, pour outrages et rébellion à agent.

Le camouflage des lumières. — Au cours d'une ronde, les agents de police de service ont dressé des contraventions à deux habitants de la ville, dont les fenêtres étaient éclairées et ne possédaient aucun camouflage.

Etat civil. — Naissances : Régis-Gaëtan-François Dufrenne, rue Emile-Combes, 39 ter ; Danièle-Marthe-Georgette Gilquin, rue des Jardins, 22 ; Jean-Claude Perrin, 2, rue Saint-Jacques.

Décès : Henri-oCnstantin Delannoy, 39 ans, mineur, soldat au dépôt d'infanterie 53, célibataire, rue de Paris, 96 ; Raymond-Roger Gessat, 27 ans, journalier, célibataire, route de Villechaud.

COULANGES-LES-NEVERS

Objets trouvés. — Il a été trouvé au Pont-Patin, par Mme Bigot, un couteau. Le réclamer au garde champêtre.

FOURCHAMBAULT

Amicale des A. C. — Au cours de la réunion tenue vendredi soir par le conseil d'administration de l'Amicale, celui-ci a émit le vœu suivant concernant l'aide aux réfugiés :

« Approuvant le pathétique appel lancé par M. le docteur Fauché, maire de Fourchambault, en faveur de nos compatriotes ou de nos amis belges et luxembourgeois, actuellement sans foyer, le conseil d'administration de l'Amicale invite tous les adhérents de la société à faire, vis-à-vis de ceux qui fuient l'invasion sanglante des hordes hitlériennes, tout leur devoir d'hommes et de bons Français.

Dans ces heures sombres, les anciens combattants doivent prêcher par l'exemple et chacun d'eux se doit d'accueillir, dans la plus large mesure possible, les femmes et les enfants de leurs frères d'armes, et que ceux-ci soient Français, Belges ou Luxembourgeois.

Arrestation d'un défaitiste

Le nommé Lucien Montgilard, domicilié à Nevers et travaillant aux établissements Saint-Sauveur à Fourchambault, a été arrêté pour propos défaitistes particulièrement odieux.

Transféré à Nevers, il a été incarcéré

Prix du gaz. — Au cours de sa dernière séance, le conseil municipal a approuvé une demande d'augmentation du prix du gaz, formulée par M. Delaporte, propriétaire de l'usine à gaz de Decize

En conséquence, le prix du mètre cube de gaz est porté de 1 fr. 57 à 1 fr. 74.

MOULINS-ENGILBERT

Avis de la mairie. — Le maire de Moulins-Engilbert informe les agriculteurs de bien vouloir faire leurs déclarations d'ensemencement de blé de toute urgence, à la mairie.

Le dernier délai est fixé au 20 mai courant.

SAINT-SAULGE

Carte de pain. — Le maire de Saint-Saulge fait connaitre à la population que la distribution de scartes d'alimentation pour la commune, aura lieu à la mairie, le mercredi 22 mai, de 9 h. à 11 heures, et de 14 à 17 h.

LA RÉGION

ALLIER

VICHY

RÉDACTION et PUBLICITÉ : 11, R. St-DOMINIQUE - TÉL. 32-25

Théatre du Petit Monde. — En raison des circonstances, la représentation qui devait être donnée le 28 mai par le Théâtre du Petit Monde, est remise à une date ultérieure.

THIEL-SUR-ACOLIN. — **Avis de la mairie.** — Le maire de la commune de Thiel-sur-Acolin porte à la connaissance de tous les chefs de ménage, sans exception, qu'ils devront retirer, à la mairie, leurs cartes d'alimentation, pour eux et ceux qui habitent chez eux, à partir du 23 mai, et en tous cas avant le 31 mai.

Tribunal correctionnel de Bourges

Audience du 17 mai 1940

Bagarres entre voisins. — Le 21 avril, au 27 de la rue du Château-d'Eau à Bourges, Mme Malochet, née Claire Barbier, O. E. M., frappa au visage une voisine, Mme Lamperrière, qui se porte partie civile.

Mme Malochet est condamnée à 16 francs d'amende avec sursis et 50 francs de dommages-intérêts.

Vol d'auto. — Un voleur d'auta, Estève André, 18 ans, électricien à Bourges, dérobait, le 11 mai dernier, une automobile. Après une poursuite mouvementée, Estève fut arrêté et il s'entend condamner, aujourd'hui, à un mois de prison. Il sera ensuite confié à l'Administration pénitentiaire jusqu'à sa majorité.

Blessures involontaires. — Le 9 mars 1940, à Thénioux, M. Guénord Octave, 47 ans, fabricant d'huile à Saint-Aignan (Loir-et-Cher), voulant dépasser une voiture hippomobile, renversa le charretier un M. Millet, qui fut blessé. Le Tribunal condamne M. Guénard à 50 francs d'amende, plus 5 francs.

— C'est une affaire plus grave qui vient devant le Tribunal : Mme Haldric Louise-Thérèse, Vve Jac, 41 ans, marchande foraine, demeurant à Bourges, 7, avenue d'Orléans qui, le 23 avril, renversa à l'angle des rues Gambon et des Trois-Pommes, un cycliste, M. Foucher, veilleur-pompier au Parc Régional d'Artillerie, qui eut la jambe brisée.

Mme Hidric est condamnée à huit jours de prison avec sursis et 300 francs d'amende.

Menaces. — La femme Anton, née Never Louise, 35 ans, ouvrière a l'Usine de la Vence, demeuront à Vierzon, rue Félix-Pyat, s'est livrée à des menaces de mort et a brisé des vitres du domicile de sa voisine, Mme Ponceau.

Le Tribunal la condamne à huit jours de prison et 50 francs d'amende par défaut.

Outrages à agents. — Le Tribunal condamne à 16 fr. d'amende avec sursis, M. Lecrot Louis 55 ans, employé de bureau à Avord, qui eut quelques mots un peu vifs à l'égard de gardes qui surveillaient un passage interdit.

La séance est levée à 10 h. 30.

COUR D'APPEL DE BOURGES

Audience du 16 mai 1940

Les Jolivet en appel. — La tribu des Jolivet, qui terrorisa Avord, était le 12 avril 1940, devant le Tribunal de Bourges. La voici, aujourd'hui, devant la Cour.

Le Tribunal avait condamné : Jolivet Léon, 16 ans, à être détenu dans un établissement pénitentiaire jusqu'à sa majorité ; Jolivet Marcel, 20 ans, à un an et un jour de prison et cinq ans d'interdiction de séjour ; Jolivet Jean, 66 ans, à trois mois de prison et cinq ans d'interdiction de séjour ; enfin, le soldat Maumège Raymond, 20 ans, attrape 100 fr. d'amende par défaut.

La Cour confirme, pour Jolivet Jean et Jolivet Léon ; elle porte la peine de Jolivet Marcel à deux ans de prison.

Coups et blessures. — Le 19 janvier dernier, le Tribunal de Bourges condamnait à un mois de prison l'Algérien Moussaïne Ben Saïd. Cet individu, âgé de 28 ans, manœuvre à Vierzon a, le 13 novembre dernier, frappé violemment un M. Lasne, qui porta plainte ; la Cour porte la peine à 2 mois.

Colportage de gibier en temps prohibé. — Le 26 juillet dernier, MM. Lasserre Lucien, 33 ans, garde-chasse à la Basselière, commune de Nançay, actuellement mobilisé, et Huguet Robert, 41 ans, garde de la Saint-Hubert, à Vierzon-Villages, étaient à la chasse.

Le 19 janvier, le Tribunal disjoignait l'affaire pour Lasserre et condamnait Huguet à 1.000 fr. d'amende. Il fait appel aujourd'hui.

La Cour confirme la décision en l'assortissant de la loi de sursis.

Blessures involontaires. — Le 7 septembre dernier, sur le territoire de la commune de Charenton-sur-Cher, au lieudit Clavières, au croisement de la route nationale 153 et du chemin de G.C. n° 41, une collision eut lieu entre la voiture de M. Lambert Charles, 51 ans, commerçant à Paris, réfugié à Bourbon-l'Archambault et la camionnette de Mme Méténier, née Faucheron Marie, boulangère à Laugères, commune de Charenton. Mme Méténier fut blessée, de même que M. Lambert et les occupants de sa voiture.

Les époux Méténier et Lambert se portaient réciproquement partie civile devant le Tribunal de Saint-Amand, qui a condamné M. Lambert à 50 fr. d'amende, plus 5 francs et à 1.500 fr. de provision pour expertise. Mme Méténier est relaxée et M. Lambert débouté de sa demande de partie civile.

La Cour confirme la décision du Tribunal de Saint-Amand.

Refus de déférer à réquisition. — Le 22 décembre dernier, vers 18 heures, Mlle Lopard Marie-Louise, 45 ans, refusait de mettre à la disposition des réfugiés un local qu'elle possède rue de Mirandole, à Clamecy. Le Tribunal de cette ville la condamne à 50 francs d'amende avec sursis.

Les juges révoquent le sursis qui accompagnait la condamnation.

Coups et blessures. — Le 15 décembre dernier, la gendarmerie de Varzy était avisée qu'une femme, Vve Tétard, née Renaud Jeanne, 29 ans, demeurant à Courcelles (Nièvre), venait de tirer sur son amant, un nommé Giraud. Elle est poursuivie pour blessures volontaires et non-déclaration d'armes. Elle comparut devant le Tribunal de Clamecy, le 8 février 1940, qui la condamna à 6 mois de prison et 25 francs d'amende.

La Cour accorde le sursis.

FOIRES ET MARCHÉS

MARCHE DE ST-POURÇAIN-SUR-SIOULE

Beurre, 2 500 kgs, 14 fr. le kg. ; œufs 7 fr. la douzaine ; fromages du pays 3 fr. pièce ; poulets de 26 à 32 fr. le kg. ou de 75 à 90 fr. la paire; chevreaux de 7.50 à 8.50 le kilog ou de 60 à 70 fr. pièce ; lapins, 13 à 1 4fr. le kg. ou 35 à 45 fr. pièce; oisons, 13 à 20 fr. pièce.

Son 100 à 110 fr. ; orge125 à 130 francs ; avoine 100 à 105fr. ; pommes de terre 140 à 150 fr. le tout aux 100 kilogs.

Vins rouges de 380 à 400 fr. ; blancs, 350 à 380 fr. la pièce de 200 litres prise chez le vigneron

MARCHE DE COMMENTRY

Beurre, 8 à 9 fr. la livre ; œufs, 6 à 6,50 la douzaine; poulets, 10 à 11 fr. la livre ; oies, 7 fr. la livre; canards, 7 à 7,50 la livre ; pintades, 55 à 65 fr. la paire ; poules et coqs, 8 à 9 fr. la livre ; pigeons, 13 à 14 fr. le couple ; fromages du pays, 2 à 3 fr. pièce ; lapins, 6 à 7 fr. la livre ; pommes de terre vieilles, 1.25 le kg. ; nouvelles, 4 50 le kg. ; chevreaux, 4 à 4.50 la livre.

60. — Feuilleton de LA TRIBUNE du 20 mai 1940

Les GANGSTERS du MONT-PILAT

Roman par Henri FABIEN

X

On ne saurait l'affirmer.

Mais c'est une tradition qui met des intermèdes vivants dans les procès d'assises les plus monotones.

— Bézos, dit encore le président, où étiez-vous le jour de l'attentat de Feurs ?

— J'étais chez moi à Vienne, souffrant et alité. Ma femme vous le confirmera.

— Asseyez-vous.

Et vous, Zeygles, levez-vous. Vous êtes allé de Grenoble à Marseille avec Bézos, et dans sa camionnette, quel motif vous y appelait ?

— Nous allions nous y occuper d'affaires diverses, chacun les nôtres.

— Quelles affaires ? Et qui avez-vous vu dans cette ville où vous fûtes arrêté ?

— On nous a arrêtés le premier jour de notre arrivée. Après notre randonnée en camionnette, nous n'allions pas nous mettre immédiatement à faire des visites, il fallait nous reposer. Nous avons fait un tour en ville ensemble, nous avons déjeuné, et le soir quand nous sommes rentrés au garage, les policiers étaient là.

— Qu'avez-vous fait pendant l'après-midi ? Qui avez-vous vu à Marseille ?

— Je n'ai vu personne. Nous étions arrivés assez tard à la fin de la matinée, le temps de chercher un garage, d'y remiser l'auto, nous avons déjeuné très tard dans un restaurant voisin de la Cannebière. Nous étions fatigués ; nous ne nous sommes pas pressés, nous sommes restés longtemps à table, puis nous sommes allé nous faire raser chez les coiffeurs de Marseille, c'est comme chez tous leurs collègues, il faut attendre très longtemps avant de pouvoir être servi. Les heures ont passé, le temps de revenir tranquillement du garage ; l'après-midi s'est écoulée comme une fumée, c'était le pleinhiver, la nuit tombait de bonne heure.

— Combien de temps aviez-vous l'intention de rester à Marseille ?

— Un ou deux jours, trois au plus selon les affaires, les gens rencontrés.

— Alors, comment se fait-il que vous n'aviez pas choisi un hôtel ?

— Ça ne pressait pas avant lesoir. Nos quelques bagages, peu importants, étaient dans la camionnette en sécurité au garage. Nous allions justement au garage pour les chercher avant de nous rendre dans un hôtel lorsque les inspecteurs...

— Aviez-vous remarqué qu'il y avait une balle aplatie dans auto de Bézos ?

— Nullement, et à l'heure actuelle je n'en crois rien encore, absolument rien.

— Pourtant, les inspecteurs de la Sûreté y ont trouvé une balle.

— Ils l'ont dit en effet, mais pour ma part, je n'en crois rien

— Alors, à votre avis, pourquoi auraient-ils inventé l'existence de cette balle ?

— Vous me le demandez, je n'en sais rien, demandez-le... à eux.

— Je dois vous poser la même question qu'à votre coaccusé : ces policiers avaient-ils, à votre connaissance, un ressentiment contre vous ?

— Je ne les avais jamais vus de ma vie. Une vengeance ? C'est absurde.

— Oui, c'est absurde en effet. Parlons du revolver. Vous avez déclaré aux policiers à Marseille que vous n'aviez jamais possédé de revolver. C'est exact ?

— C'est parfaitement exact. Je n'ai jamais eu de revolver, pas même pour aller dans les foires, où, quand je vends des chevaux, j'ai souvent sur moi des sommes importantes, ce qui justifierait le port d'une arme, mais ne n'en avais pas.

— Pourtant un apprenti du garage où la camionnette fut repeinte à Grenoble a déclaré qu'il avait vu un revolver dans une sacoche de la voiture.

— S'il y avait un revolver dans une sacoche de la voiture je l'ignore. Je ne sais si M. Bézos avait un revolver en sa possession. Pour ma part, je ne lui en ai jamais vu ; au reste, si ce que dit cet apprenti était vrai, il est certain qu'à Marseille les policiers l'aurait trouvé, comme la prétendue balle, et n'auraient pas manqué de le noter. Or, ils ne m'en ont pas parlé.

— C'est que l'apprenti affirme qu'à Grenoble vous seriez allé, vous, Zeygles, au garage, voir la camionnette, et il vous aurait vu prendre ce revolver dans la sacoche. Vous seriez ensuite reparti emportant le revolver dans la poche de votre veston. Qu'avez-vous à répondre sur ce point ? Il est important.

— J'ai à répondre que ce petit apprenti a menti, ou bien que son imagination a travaillé quand on l'a interrogé, si même les enquêteurs ne l'ont pas influencé, car tout dans les investigations de la police me parait suspect de mauvaise foi. Mais je pense que Messieurs les jurés ne mettront pas en balance la déclaration d'un homme de mon âge avec celle d'un gamin à l'imagination malade ou perverse.

— Où étiez-vous le jour du drame de Feurs ? A Grenoble ?

— Oui, j'ai passé la journée et la nuit à Grenoble. Des témoins le diront.

— Asseyez-vous. Huissier, appelez le premier témoin.

Le défilé des témoins à charge commença, long et fastidieux bien souvent, car les personnes entendues ne pouvaient que répéter, pour la plupart, ce que l'on avait appris déjà par les journaux, à quelques détails près.

Le chauffeur attaqué par les bandits près de Feurs conta son aventure, et ajouta que depuis il avait subit une diminution de ses facultés visuelles par suite des effets du poivre qui lui avait été jeté au visage.

Les gendarmes de Feurs firent le récit des premières constatations auxquelles ils s'étaient livrés.

Un mouvement d'attention et de sympathie accueillit l'apparition à la barre du gendarme de Montrambert qui avait vaillamment sauté sur l'automobile des bandits et qui avait été blessé par eux.

Il avait quitté l'hôpital seulement depuis deux jours.

— Gendarme, lui dit le président, je tiens à vous féliciter pour le courage et même l'audace dont vous avez fait preuve, vous avez été gravement blessé.

(*A suivre.*)

LA TRIBUNE

UN JOUR du Monde

Pas de nervosité !

Chacun sait que l'heure est grave et que nous vivons actuellement l'une des plus grandes batailles de l'Histoire.

Mais c'est avec raison que notre pensée unanime demande à l'arrière de rester calme et patient.

Les combats motorisés permettent, de part et d'autre, de profonds et rapides mouvements, mais l'essentiel, en présence du choc monstrueux de la Reichswehr est que l'infanterie allemande ne puisse occuper et organiser le terrain provisoirement conquis.

Or, jusqu'à présent, nous avons le contrôle de ce genre d'opérations et il nous reste une grande latitude de manœuvres permettant d'amorcer toutes les contre-offensives désirables.

C'est en ce sens que la bataille de la Meuse est beaucoup plus rassurante que la retraite de la Marne.

Les problèmes du ravitaillement

La première surprise de l'état-major allemand a été de constater qu'en face de leurs poussées brutales, nos formations résistaient comme un acier très souple qui ne plie que pour mieux revenir à sa position première.

Ainsi l'ennemi s'épuise loin de ses bases tandis que nous gardons nos meilleures réserves, prêtes à foncer au moment où les fous ne pourront plus garder leur rythme.

On n'imagine pas, en effet, quels problèmes terribles de ravitaillement pose le va et vient incessant d'une division motorisée qui dépense, en moyenne, 2.500 hectolitres d'essence par jour.

La fatigue des hommes n'est pas moindre ; les nombreux prisonniers qu'on a déjà faits sont dans un état d'épuisement et même de dénuement dont on n'a pas idée. Certains d'entre eux n'avaient ni mangé ni dormi depuis trois jours.

Suivant les ordres tactiques, dont nous avons depuis assez longtemps parlé, ils avaient « poussé » comme des brutes sans s'occuper de leurs arrières. A quoi cela leur a-t-il servi, puisqu'ils furent en définitive « calotés » ?

Désillusion du Führer

Hitler, c'est maintenant évident, a mis toutes ses forces en jeu, persuadé que l'armée française céderait au premier choc.

Or, il n'est pas passé, et la perte de plus de mille avions en une semaine et de plusieurs divisions entières de chars d'assaut, qu'il n'a pas hésité à sacrifier, fait douter les meilleurs techniciens allemands de la possibilité réelle de la guerre éclair.

Il est surtout un fait qui a atterré von Keitel et ses aides : c'est que Goering, à qui on avait laissé carte blanche, n'a pu songer à s'assurer la maîtrise du ciel. Pourtant, là encore, la Reichswehr était sûre de soi puisque certaines précautions élémentaires de protection n'avaient pas été prises. Ne vit-on pas des escadrilles entières de bombardiers décimées par notre chasse, sans qu'il puisse revenir un seul pilote pour rendre compte de l'hécatombe ?

C'est la raison pour laquelle l'aviation allemande se montre beaucoup moins mordante depuis quelques jours. Elle tend en particulier à abandonner les attaques en piqué pour se cantonner dans le prudent bombardement à 4.000 mètres, et souvent en visant, de préférence, les villes désarmées.

Espérance diplomatique

La proposition « d'aide inconditionnée » de l'Amérique aux Alliés a semé dans le Monde un immense espoir. Là aussi, Hitler a compris que ses chances de vaincre par surprise diminuaient chaque jour, et c'est pourquoi la presse et la radio allemandes ont fait, à ce sujet, le plus grand silence.

En Italie, l'avertissement a si bien été entendu que déjà d'énormes remous se font dans l'opinion, que dans les milieux officiels mêmes, on envisage la possibilité d'une entrée en guerre de l'Amérique.

Enfin, à Moscou, la radio n'injurie plus les Alliés, mais au contraire fait preuve de peu d'aménité pour l'Allemagne coupable d'une agression impérialiste. Nous n'avions point tort d'annoncer, il y a une semaine, que M. Churchill aurait, de ce côté-là, une très grande politique à faire...

L'Italie hésite, l'Amérique se décide, la Russie se rétracte, les Alliés réagissent avec héroïsme : comment, après cela, la cause des monstres et des fous pourrait-elle triompher ?

Un contremaître a la tête broyée par un monte-charge

Montluçon, 19 mai.

Un accident mortel a eu lieu samedi, vers 10 h. 30, à l'usine Laville, rue de Blanzat, au cours duquel un contremaître, M. Lucien Vignon, 65 ans, rue du Progrès, eut la tête horriblement broyée par un monte-charge alors qu'il se trouvait occupé à surveiller le travail, il fut frappé par l'énorme poids et les ouvriers qui se précipitaient à son secours, ont relevé l'infortuné, râlant sous la terrible blessure.

Conduit à l'hôpital, il y succombait trois quarts d'heure plus tard.

LA PRESSE PARISIENNE

On commence à réaliser, à Rome, ce que pourrait être, pour l'Italie, une victoire du Reich, écrit Mme Geneviève Tabouis dans l'Œuvre :

Les observateurs étrangers à Rome croient savoir qu'il y a beaucoup d'hésitation dans les sphères dirigeantes pour donner satisfaction à Hitler. Il paraîtrait qu'on examine à nouveau le pour et le contre de la situation de l'Allemagne par rapport à l'Italie et, notamment, les répercussions que pourrait avoir pour cette dernière l'occupation permanente de la Hollande, de la Belgique et du Luxembourg.

Dans les milieux peu fascistes, mais supérieurs, on déclare qu'une victoire éventuelle des Allemands pourrait fixer les nouvelles frontières du Reich conformément au front actuel, de sorte que la puissance allemande prendrait une telle ampleur que la sauvegarde de l'indépendance italienne et même celle de l'Empire s'en trouveraient menacées. Devant cette attitude de ces milieux, devant celle du Vatican, devant les pressions diplomatiques de l'Argentine, devant l'attitude générale de toutes les Républiques de l'Amérique latine et, enfin, devant la démarche du président Roosevelt, on croit que les dirigeants ont demandé, le 15 mai à Hitler, de fournir un mémoire sur la façon dont Hitler entendrait établir la paix en Europe et quels étaient les pays neutres qu'il désirait garder sous sa souveraineté à l'heure de la paix.

Dans cette note, il serait réclamé les conditions de la paix germanique à l'égard de la Norvège, du Danemark, de la Hollande, de la Belgique et du Luxembourg, conditions qui n'avaient jamais été abordées entre les deux pays à propos de ces trois nations.

Si l'on ajoute créance aux informations de la radio de Budapest, c'est le nouvel ambassadeur d'Italie à Berlin, M. Dino Alfieri, qui irait chercher ces jours-ci au G. Q. G. de Hitler la réponse sollicitée par Mussolini.

La bataille engagée se poursuit sur la Meuse, écrit le général Duval dans le Journal des Débats :

Elle se livre sur un front étendu qui enveloppe à soixante kilomètres de distance le grand coude que fait la Meuse entre Namur et Sedan. A peine peut-on parler de poche ; c'est un nouveau front qu'il s'agit de stabiliser. Il passait, ce matin, d'une manière générale par Maubeuge, Avesnes, Vervins, Montcornet, le nord de Rethel et allait rejoindre la Meuse à l'est de Sedan, vers Raucourt et Mouzon.

La situation est évidemment grave. L'ordre du jour du général Gamelin suffit à en témoigner ; il se passe de commentaires. La bataille en cours est extrêmement violente. Ne nous l'imaginons pas comme une rencontre ordonnée entre deux armées. Elle n'est plus, à l'heure actuelle, qu'une furieuse mêlée. Toutes les forces disponibles qui pouvaient être jetées dans la lutte ont été ramenées. C'est maintenant le courage de chacun qui décidera du résultat final. Nul doute que les nôtres n'aient l'énergie nécessaire. Ils feront tout ce qu'il est possible de faire ; n'en doutons pas.

Le président du tribunal de Strasbourg est nommé à Clermont-Ferrand

Paris, 19 mai.

Le *Journal Officiel* publie : Ministère de la Justice.

Par arrêté, est délégué dans les fonctions de président du Tribunal de première instance, de Clermont-Ferrand, M. Malicet, président du Tribunal de première instance de Strasbourg.

M. Trémeaud, sous-préfet de Gex est nommé sous-préfet de La Tour-du-Pin

Bourgoin, 19 mai.

Par décret en date du 15 mai 1940, rendu sur la proposition du ministre de l'Intérieur, paru au *Journal Officiel* du 17 mai, M. Trémeaud, sous-préfet de Gex, a été nommé, à titre temporaire, sous-préfet de La Tour-du-Pin, en remplacement de M. Vasserot, précédemment nommé sous-préfet de Villefranche-sur-Saône.

Nous adressons à M. Trémeaud nos souhaits de cordiale bienvenue.

Les romanichels jouent encore du couteau

Romans, 19 mai.

Dans un café de la place du Puits-du-Cheval, vers 22 heures, des coups de couteau ont été échangés entre Henri Weter, 44 ans, et son beau-frère, Henri Weter, 22 ans. L'aîné des deux antagonistes, qui est père de 12 enfants, a été blessé à la poitrine assez grièvement et a été transporté à l'hôpital. Le jeune Weter, légèrement blessé à la main, après pansement, a pu regagner sa roulotte stationnée quai de la Charité. Une enquête est ouverte.

DANS LES P. T. T.

Le *Journal Officiel* publie :

Ministère des P. T. T. (services extérieurs).

Par arrêté en date du 18 mai 1940, les inspecteurs des services sédentaires désignés ci-après ont été nommés en la même qualité : à Lyon, M. Fuoc, de Moulins ; à Privas, M. Touloumon, de Vesoul. Parmi les membres suppléants du Conseil supérieur des P. T. T. nommés pour deux ans, à compter du 1er janvier 1940, figure M. Rouanet, directeur régional à Lyon (groupe 1 fonctionnaire).

Le silencieux labeur de notre marine

ALERTE EN ATLANTIQUE

Périscope au 270...
(Photo communiquée par le Ministère de la Marine.)

Nous avons achevé notre mission en Méditerranée et, rappelés d'urgence vers le Nord, naviguons — mer calme, ciel gris — au large de la pointe nord-ouest de l'Espagne.

Je travaille dans ma chambre, hublots et volets fermés, comme l'exige le règlement. Le plancher, au-dessus des chaudières, laisse filtrer une chaleur que dissipe mal le ventilateur. Seuls, un léger frémissement des arbres d'hélices, le ronronnement de l'aspirateur d'air frais, un imperceptible balancement rappellent la traversée.

L'automatique sonne : « Ici, le commandant. Les veilleurs signalent deux chalutiers et un point suspect entre eux. Cela peut devenir intéressant. » Je remercie, enfile en hâte ma tenue et, quatre à quatre, gagne la passerelle.

Déjà le torpilleur qui nous escorte a bondi vers l'horizon que fouillent nos jumelles. Les meilleurs guetteurs signalent trois, puis quatre chalutiers. Qu'espèrent-ils par fonds de 3.000 mètres ? Pêchent-ils au filet dérivant ou bien masquent-ils un sous-marin ? Fausse alerte : le torpilleur nous signale qu'il s'agit bien de quatre authentiques bateaux de pêche de Vigo, sans rien de suspect à l'entour. Empanaché d'écume, il nous rejoint et reprend son poste 700 mètres derrière nous.

∴

Il fait doux sur la passerelle et j'ai peu de goût au travail. Restons à l'air. Les milles défilent. L'officier de quart pointe la route, droit au Nord, vers la Bretagne. Nous reprenons les exercices d'entraînement prévus pour l'après-midi.

Le programme comporte un exercice de grenadage sous-marin ; du croiseur on dépose à l'eau un plateau de liège surmonté d'une tige. Derrière, le contre-torpilleur se précipite sur ce périscope improvisé et lut décoche, coup sur coup, trois lourdes grenades réglées pour éclater à une profondeur déterminée. Un frémissement à la surface, un ébranlement sourd marquent chaque explosion. L'entraînement terminé, nous reprenons notre route normale.

Tout à coup, sonnette stridente dans le blockhaus, derrière la passerelle, où convergent toutes les observations des guetteurs. Un haut-parleur mugit : « Périscope au 270° » : Tout le monde se précipite à bâbord, sans nervosité aucune, je le note avec satisfaction.

Je fouille le secteur indiqué, qui se trouve par notre travers à gauche quand un télémétreur précise : « Périscope à 1.000 mètres ». Froid, le commandant ordonne : « Barre à tribord toute. Stoppez machine tribord. Signalez au torpilleur : S. B. (sous-marin à bâbord). Ce qui veut dire qu'il infléchit sa route de 90° pour présenter l'arrière et non le travers aux torpilles éventuelles et réduire la cible offerte ; qu'il fait occuper les postes de combat et signale l'ennemi au torpilleur chargé de l'attaquer.

Manœuvre impeccable : les gros bâtiments doivent se protéger ; c'est aux petits, moins vulnérables aux torpilles en raison de leur moindre tirant d'eau, et dotée d'engins d'attaque sous-marine, qu'il appartient de prendre l'ennemi en chasse.

J'ai, moi aussi, découvert le périscope : une tige sortant de l'eau d'un mètre environ. Circonstances étranges : elle nous paraît immobile Aucun sillage ne décèle un déplacement.

Sur notre arrière, le contre-torpilleur, une fois de plus, s'élance à 35 nœuds vers le point suspect. Va-t-il renouveler les exploits du Sirocco.

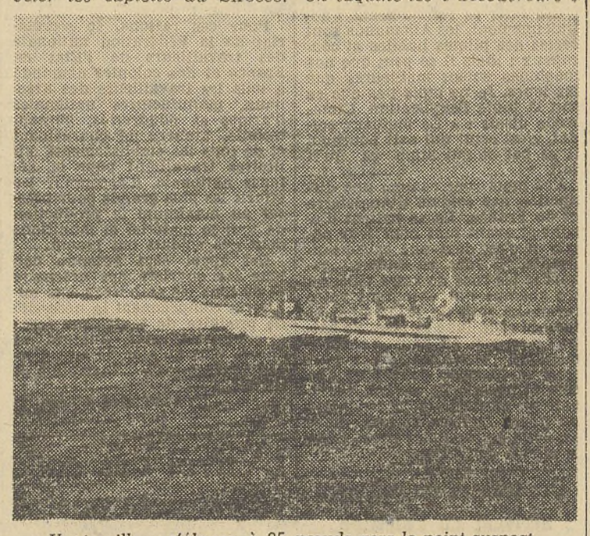

Un torpilleur s'élance à 35 nœuds vers le point suspect
(Photo communiquée par le Ministère de la Marine.)

du Simoun *et de tant d'autres chasseurs désormais célèbres?*

Un officier, près de moi, signale brusquement : « Quelque chose à bâbord », puis précise : « Peut-être sillage de torpille. » Je cherche et vois deux fines moustaches se déplaçant sur l'eau dans notre direction. Impassible, le commandant ordonne une nouvelle conversion. La torpille, si torpille il y a, défilera loin de nous.

Du poste d'écoute, au fond du navire, une voix monte : « Le torpilleur a lancé une grenade. « Puis : « Deuxième grenade ». La voix se tait. Pourquoi deux seulement ? Nous regardons au loin notre compagnon de route qui décroit des cercles rapides. Hors de l'action, nous discutons le coup : Y a-t-il là-bas la tache d'huile révélatrice ? Mais pourquoi le périscope semblait-il immobile ? Comment le sous-marin ne l'a-t-il pas rentré avant de nous attaquer à la torpille ? A-t-il été inquiété par le précédent lancement de grenades d'exercice qu'il aurait cru destinées à lui et est-il remonté pour se renseigner ? Nulle hypothèse ne semble satisfaisante.

Nouvelle voix, à l'avant cette fois : « Souffleur par 20°. Je regarde et deux moustaches, identiques aux précédentes, décèlent la présence d'un inoffensif cachalot. En même temps le torpilleur nous communique : « Après lancement de deux grenades, reconnu qu'il s'agissait du mât d'une épave flottant entre deux eaux. »

Envolés les lauriers... Mais expliquée la maladroite immobilité du « périscope ». La coïncidence d'une épave et d'un souffleur ont, pour nous, remplacé le sous-marin et sa torpille. Tout s'enchaînait pourtant si bien...

Ne sourions pas, de tels incidents sont la vie quotidienne du marin. Son obscur labeur est plus fait de fatigues et de déceptions que de combats « glorieux ». Du moins, une semblable alerte présentera-t-elle le double avantage de maintenir les équipages en éveil et de prouver le sang-froid de chacun.

Sur la passerelle détendue, l'humour reprend ses droits ; on taquine les « découvreurs » du périscope et de la torpille. « Mieux vaut, conclut le commandant, dix fausses alertes qu'une véritable attaque non préalablement signalée ». Et, sur cette conclusion, on reprend la série des exercices tir de 37 avec ballonnets lâchés du bord. Les pauvres éclatent sous les obus avant d'atteindre aux nuages.

J. M.

T. S. F.

SELECTION DU 20 MAI
RADIO-PARIS

12 heures. — Mus. légère, dir. Masson.
12 h. 45. — Piano, par Mme François.
13 h. 15. — Romances, par Maud Laury.
13 h. 45. — Violon, par M. Schwarz.
14 h. 10. — Saxophone, par M. Lhomme.
15 heures. — Récital d'orgue, par M. Dupré.
16 heures. — Théâtre de la vie anglaise.
17 heures. — Chansons, par Mme Lemichel du Roy.
17 h. 15. — Ensemble Gentil.
18 h. 15. — Musique de chambre.
19 h. 03. — Musique espagnole, dir. Guilhot.
19 h. 30. — Théâtre (Comédie Français) : « Le Mariage forcé ».
21 h. 45. — La vie qui chante.
22 h. 15. — Sketch.

POSTE PARISIEN

12 h. 55. — P. Zipelli et A. Conti.
20 h. 05. — Jan Lambert.
21 h. 50. — Céo et les chansonniers.
23 h. 15. — Jazz.

LES ONDES COURTES A TANANARIVE

par Robert de FRAGNY

Nos colonies entendent-elles toutes la voix radiophonique de la France ? A cette question, un Lyonnais transplanté à Tananarive, M. D. de R., vient de me répondre.

Ce colonial, arrivé l'autre jour en si grandes enjambées, je veux dire en six jours d'avion de Madagascar, est un grand chasseur d'ondes ; « Sa plus précieuse distraction, me dit-il, et son meilleur lien spirituel avec la douce France ».

« Lien extrêmement fragile, ajoute-t-il, car les ondes courtes françaises, seules auditibles à cette distance, sont capricieuses. On croit les saisir, elles vous échappent. La modulation de Paris-Mondial est mauvaise et ses programmes artistiques fort médiocres : disques ou simples relais, jamais ou presque jamais de musique vivante.

« Résultat : nous délaissons la France pour Londres, Rome ou Berlin. Et c'est, hélas ! bien souvent par les antennes de nos ennemis que nous recevons les premières nouvelles du jour.

« On a remédié un peu à cet état de choses en confiant à un petit poste local à portée très limitée, « Radio-Tananarive », le relais des informations françaises. Mais ce n'est là qu'un palliatif. Lorsque nous voulons glaner un peu de joie, retrouver la chaude atmosphère de vingt-quatre archets arrachant leurs cordes, ou les palpitations d'une voix émouvante, nous allons les chercher en Europe Centrale ou en Amérique (nous entendons admirablement Radio-Cité, de New-York), mais non, hélas ! en France.

« Nous possédons, pour cela, des appareils spéciaux pour ondes courtes à bandes entièrement graduées. Les résultats ainsi obtenus sont étonnants de vérité, de netteté, de vie. »

— Mais, rétorquai-je, n'avez-vous pas d'autres satisfactions artistiques à Tananarive, grâce au folklore indigène ?

« Il ne faut rien exagérer. La musique malgache est pauvre, nue, aride pour un Européen. Elle est dérivée des chants du culte protestant sous la dynastie Hova et n'a pas grand caractère. Le véritable art malgache, c'est la danse aux rythmes lancinants, prenants, proches de deux de Malaisie. Mais ces distractions, somme toute, étant exceptionnelles, c'est encore vers notre haut-parleur que nous nous penchons chaque jour lorsque le spleen nous envahit.

« Quand pourrons-nous, grâce à lui, entendre là-bas, dans toute sa pureté et sa beauté miraculeuse, la vraie voix de la France ? »

« Oui, quand ?

(Copyright « T. S. F. Tribune ».)

L'EXTENSION DE LA ZONE DES ARMÉES

Paris, 18 mai.

Le Bureau Central militaire de la circulation communique :

Le public est informé que jusqu'à la date du 31 mai, aucun titre de circulation ne sera exigé des Français pour circuler dans les départements de la Seine, Seine-et-Oise, Seine-Inférieure et dans la partie de la Seine-et-Marne qui se trouvait auparavant dans la zone de l'intérieur (arrondissement de Melun, de Provins), ainsi que dans l'arrondissement des Andelys (Eure).

Mais tout Français circulant dans ces départements devra être en mesure de justifier de sa qualité de Français et de son identité par une pièce d'identité probante, comportant photographie.

A partir du premier juin, des titres de circulation seront nécessaires pour circuler dans les départements nouvellement compris dans la zone des armées, comme défini ci-dessus pour en sortir ou pour y entrer. Les enfants de moins de 15 ans, accompagnés, devront être mentionnés sur le titre de circulation de la ou des personnes qui les accompagnent.

Il est donc recommandé, dès là présent, aux personnes résidant dans lesdits départements, qui sont appelés à se déplacer fréquemment en dehors de leur périmètre de libre circulation de déposer chez le maire ou chez le commissaire de police de leur résidence une demande de carte temporaire de circulation valable trois mois et renouvelable. Cette demande doit être accompagnée de toutes les justifications nécessaires.

Les Anglais sont assimilés aux Français en matière de circulation ; en conséquence, les dispositions qui précèdent concernant les Français, s'appliquent à eux également.

A partir du premier juin, un titre de circulation (sauf-conduit ou carte de circulation temporaire) sera nécessaire tant pour les Français que pour les étrangers pour circuler dans la zone des armées hors de leur périmètre de libre circulation pour y entrer ou pour en sortir à destination ou en provenance de la zone de l'intérieur.

Périmètre de libre circulation. Régime spécial pour les départements de Seine, Seine-et-Oise et l'arrondissement de Melun : les départements de la Seine et de la Seine-et-Oise et dans le département de Seine-et-Marne, l'arrondissement de Melun sont considérés, au point de vue de la circulation, comme ne formant qu'une seule et même commune. Toutefois, la circulation dans les deux départements et dans l'arrondissement désignés ci-dessus, reste subordonnée aux mesures spéciales qui peuvent être prises par l'autorité militaire.

A partir du premier juin, le régime de la circulation dans le département de la Seine-Inférieure, dans l'arrondissement des Andelys et de Provins, sera celui de la zone non réservée de la zone des armées. Le périmètre de libre circulation dans ces départements sera donc pour les Français et assimilés : l'arrondissement de résidence et les cantons limitrophes ; pour les étrangers : la commune de résidence et les communes limitrophes.

Les Français et assimilés, circulant dans leur périmètre de libre circulation, pourront emprunter tous moyens de transport et conduire une automobile, un bateau ou une motocyclette sans avoir besoin d'une autorisation spéciale (M.A.B.), sous réserve de justifier leur identité. Par contre, les étrangers ne pourront conduire une automobile, une motocyclette ou un bateau à l'intérieur de leur périmètre de libre circulation qu'à la condition d'être porteurs d'un permis spécial (M.A.B.), en plus de leur titre d'identité.

Il est bien entendu que le périmètre de libre circulation ne s'applique qu'aux localités situées dans la même zone. Il s'ensuit qu'un étranger ou un Français résidant dans une commune se trouvant en bordure de la zone des armées et désirant se rendre dans une commune ou dans un canton limitrophe situé dans la zone de l'intérieur, doit être porteur d'un titre de circulation. Il en est de même pour passer de la zone non réservée dans une zone réservée.

Dans le département de la Seine-Inférieure, le régime de la circulation sera celui de la zone de l'intérieur pour ce qui concerne les localités de ce département situées sur la rive gauche de la Seine.

Les personnes venant de Paris ou de la zone de l'intérieur et se rendant dans la direction de Rouen et du Havre, ou inversement doivent emprunter obligatoirement la route située sur la rive gauche de la Seine jusqu'à Rouen : soit la route de Mantes-Vernon-Pont-de-L'Arche-Rouen.

Enfin, le public domicilié dans la région parisienne est informé que tous les titres de circulation doivent être demandés exclusivement au commissaire de police ou, à défaut, au maire de la commune du lieu de résidence. Aucune demande ne sera accueillie au bureau central militaire de la circulation. Cet organisme, en dehors de ses attributions de direction et de contrôle, ne traite que les questions de circulation relatives aux personnels chargés de mission par les ministères ou par les grandes sociétés ainsi que les cas exceptionnels ne pouvant être tranchés par les sections de gendarmerie.

Tribunal correctionnel DE CHALON-SUR-SAONE

Chalon-sur-Saône, 19 mai.

Fernande Badet, 19 ans, domestique, a été condamnée à 2 mois de prison pour vols.

— Antonio Liviero, 39 ans, manœuvre à Mury, 25 fr. d'amende pour défaut de visa et de carte d'identité.

— Marcelle Bourgeon, 48 ans, ménagère à Chalon-sur-Saône, 3 mois de prison pour vols à Chalon.

— Francesco Zantedeschi, 67 ans, sans profession, à Fontaines-les-Chalon, 25 fr. d'amende pour défaut de renouvellement de carte d'étranger.

Pour vos Enfants la Blédine

Premier Aliment après le lait Maternel

Echantillons et livret de BÉBÉ envoyés gratuitement sur demande aux Etablissements JACQUEMAIRE, à Villefranche (Rhône). Leur valeur vous remboursé vos frais de correspondance.

LA VIE LITTÉRAIRE

PRINTEMPS

par Paule Lavergne

Ouvrez, dès aujourd'hui Printemps, (édition Gallimard), cette merveille rustique qui vient de faire son apparition en librairie, vous ne résisterez pas à sa force d'incantation, à son pouvoir d'évasion et à sa beauté non factice.

Rosalie Soubise, petite fille du Limousin, prend possession du monde champêtre qui sera le décor de son enfance. Avec toute la poésie de son âme en fleur, elle pare de féerie la nature, les travaux des hommes et l'existence quotidienne si humblement soumise au refrain des saisons. Malgré cela, Rosalie souffre de voir que Peluce, sa petite sœur aux yeux de violette, ne pénètre pas dans son monde de chimères, où la taupe est un farfadet, où les formules magiques ont des pouvoirs secrets, où la Comtesse voisine est une reine le jour de son sacre et où un dauphin est à la fois prince et hippocampe.

Grâce à Mme Paule Lavergne les trouvailles heureuses, les justes notations, les tableaux frais comme une prairie nouvelle se succèdent pour la plus grande joie du lecteur... Et comme cela va loin dans la découverte de l'âme et de la nature... Après le certificat d'étude, Rosalie Soubise dit adieu à l'école et aux enfantillages. En touches d'une infinie délicatesse, l'auteur de Printemps nous peint les secrets changements qui s'opèrent alors dans l'âme de son héroïne. Les années, qui passent insensiblement, font éclater le bourgeon, et l'enfant rêveuse devient une adolescente rieuse, sensible à la coquetterie et au premier appel de l'amour.

« Rosalie était infiniment troublée, écrit Mme Paul Lavergne. Elle pénétrait soudain dans le monde des grandes personnes qui, jusque-là, lui avait été interdit. Elle y découvrait de nouvelles causes de souffrance et ses illusions d'enfant s'envolaient autour d'elle. Le père, qu'elle eût posé volontiers sur un piédestal, avait donc des défauts ! Et la mère, qui savait si bien défendre son clan contre l'ambition de Matissou, la mère s'abaissait à se plaindre !

Ah ! tout cela était terrible et écœurant. Rosalie savait bien qu'il vaut mieux ne jamais surprendre les paroles des grandes personnes, et il y a longtemps qu'elle se doutait que le monde des petits, seul, est pur.

— Moi qui voulais tant grandir ! disait-elle désespérée, refoulant avec rage un picotement de larmes. »

Que Mme Paule Lavergne, institutrice dépouillée de toute ambition, a donc de talent. Si son vœu de finir sa carrière pédagogique « dans une modeste bourgade limousine » est exaucée, elle aura les loisirs nécessaires pour composer d'autres ouvrages de qualité. Avec sa prodigieuse subtilité d'analyse, elle pourra nous montrer le retour de Rosalie en Limousin car il est tout de même dommage que Printemps, documentaire si minutieux sur la vie paysanne et témoignage si lyrique sur la campagne française, aboutisse au départ de l'héroïne principale... Qu'importe Printemps, c'est la lente découverte d'un monde plein de petits bonheurs qu'une enfant, dans le mystère de son cœur, n'a cessé de se créer depuis le jour où elle a compris tout ce qu'il y a de fascinant dans la solitude, le ciel, le vent la pluie, la neige, le renouveau, les odeurs et les chants d'oiseaux.

Devant Printemps, ce miracle de pureté et de fraîcheur, on sent les louanges inégales à l'admiration qu'il suscite.

COUR D'ASSISES DE L'ARDÈCHE

Privas, 19 mai.

Rôle des Assises pour la session du 2e trimestre 1940 :

Lundi 27 mai 1940, à 10 h. : Bancel Louis, 43 ans, cultivateur à Cornas, accusé de coups mortels. Ministère public, Me Bauneau, procureur de la République ; défenseur, Me Deschamels, avocat à Tournon.

Mardi 28 mai 1940 : à 14 h., Bosveuil Eugène, 51 ans, propriétaire, évadé, détenu à l'heure actuelle à la maison centrale de Clairvaux, accusé d'attentat à la pudeur. Ministère public, Me Beauneau, procureur de la République ; défenseur, Me Deschanels, avocat à Tournon.

SOCIETE ANONYME DE L'IMPRIMERIE ET DU JOURNAL
"La Tribune Républicaine"
au capital de 2.000.000 de francs
Siège social à Saint-Etienne
place Jean-Jaurès, 10

Assemblée des porteurs de parts bénéficiaires

Premier Avis

MM. les titulaires de parts bénéficiaires de la Société de l'Imprimerie et du Journal « La Tribune Républicaine, société anonyme, au capital de 2.000.000 de francs, ayant son siège social à Saint-Etienne, place Jean-Jaurès, 10, Sont convoqués par le Conseil d'Administration de la Société en assemblée générale, à Saint-Etienne place Jean-Jaurès, 10, pour le 6 juin 1940, à 11 heures du matin, à l'effet de délibérer sur le rachat des parts et toutes décisions pouvant se rattacher directement ou indirectement au même sujet.

Pour assister à l'assemblée, les propriétaires de parts au porteur devront déposer leurs titres, au siège social cinq jours avant la réunion.

Les récépissés de dépôt délivrés par toutes maisons de banque ou établissements de crédit seront acceptés aux lieu et place des titres eux-mêmes.

Des formules de pouvoirs sont tenues à la disposition des porteurs de parts au siège social.

Le Conseil d'Administration.

AUX ILES DE LUMIÈRE

par Renée Hamon

On sait que Colette, le premier poète en prose de notre époque, n'est point prodigue de ses préfaces, c'est donc un rare bonheur de trouver, dès le seuil de Aux îles de lumière, (édition Flammarion), des pages où l'esprit fuse naturellement comme l'eau d'une source vive, et où chaque phrase est une petite merveille précise et scintillante.

L'accent de sympathie qui marque ces pages montre, que dans le monde des lettres, la confraternité n'est pas une chimère, mais une douce réalité.

Colette a cependant tort de se traiter de « pion ». Ses conseils ne sont pas ceux d'un répétiteur vulgaire, mais d'un esprit ouvert à l'amitié, à la poésie et à tout ce qui donne son prix à l'existence. Avec quel empressement on se rendrait à nouveau dans une salle d'études, si l'on était assuré d'y rencontrer un répétiteur de la qualité de Colette.

Ecoutons plutôt l'auteur de Sido et de La retraite sentimentale, nous dire, en parlant de Renée Hamon :

« La voilà revenue, telle qu'elle partit. Le soleil et l'eau salée ont seulement décoloré ses cheveux, fondu son torse que moule un irréprochable pull-over. Mais elle est lourde de sa première œuvre, et elle tremble avec beaucoup de courage. Car elle a tenu sa promesse, elle est fière d'avoir écrit un récit libéré de toute langueur facile. Elle rapporte des portraits d'îles, des croquis d'insulaires qui ne sont point ceints et couronnés, nuit et jour de tiare inamovible.

La vue lucide, l'humaine pitié de l'auteur ne sont pas demeurées, là-bas, contemplatives. Et mes conseils de vieux pion n'ont pas pesé tellement sur Renée Hamon qu'elle se soit gardée dans son premier livre de chérir. Dieu merci, les douces créatures aux longs cheveux, de humer les parfums terrestres et, la tête renversée, de dénombrer follement les astres larges et palpitants qui veillent sur les plus claires nuit du monde. »

Renée Hamon, éprise d'espace et d'horizons nouveaux, et ne craignant ni la houle, ni la brume, ni les alizé contraires, a visité Taïhiti, Tuamotou, les îles Marquises et maints atolls perdus dans l'immensité de l'Océan Pacifique. Avec un art très personnel, elle a su nous restituer l'atmosphère de ces terres lourdes de parfum des vanilliers, riches de récifs de coraux, de couleurs inouies et d'aventures langoureuses à l'ombre des cocotiers.

Sensible à la musique d'une langue légère et tout en voyelles, Renée Hamon a le don de voir et plus encore de faire voir. Son style dépouillé, volontiers elliptique, a des trouvailles neuves, amusantes et pittoresques. Son évocation d'un cyclone détruisant Anaa « l'étoile de la mer » et sa description des pêcheurs de perles au travail, sont de maîtresses pages. Il serait injuste de ne pas signaler les chapitres tels que « Fatou-Toa charnier de l'Archipel » et « Les Amis du Solitaire » (c'est-à-dire de l'illustre peintre Gauguin).

Dans tous ses déplacements aux pays des hommes tatoués, Renée Hamon n'oublia jamais sa qualité de citoyenne française. Elle ne craignit jamais de regarder la vérité en face et de proposer d'intelligentes réformes, capables de redonner une nouvelle vitalité « à cette Océanie, terre de prestige pour la France ».

L'auteur de Gauguin le solitaire du Pacifique peut être fière d'ajouter, à la fin de son reportage, cette note si éloquente dans sa concision.

« A mon retour d'Océanie, j'ai alerté le ministre des Colonies. Il m'a reçue avec bienveillance et longuement entendue.

Ayant soumis mon rapport et mes photographies à l'approbation de l'Inspecteur général du Service de Santé, le docteur Blanchard, brillant technicien, le ministre des Colonies a câblé, d'urgence, au Gouverneur de nos Etablissements français en Océanie.

Les premiers résultats ne se sont pas fait attendre :

1.) Etablissement à demeure de deux médecins dans les groupes Nord et Sud des îles Marquises.

2.) Obtention du Parlement d'un crédit d'un million pour « Premier équipement des Iles » suivant le plan proposé au ministre par le Gouverneur.

3.) Service interinsulaire médical réalisé selon l'intelligente conception du docteur Herivaux aux Nouvelles-Hébrides.

Bravo Renée Hamon, votre long voyage n'a pas été vain, votre livre est excellent et vos suggestions ne sont pas moins excellentes.

Jean COMBE

PETITES ANNONCES

EMPLOIS OFFERTS

CHAUFFEUR expérimenté ayant permis poids lourds, pour livraisons et manutentions, place stable. Ecrire : 2.474, Agence HAVAS.

BONNE à tout faire pour Bar, bien rétribuée. S'adresser : 2.840, Agence HAVAS.

ON DEMANDE comptables, employés aux écritures, manutentionnaires, hommes et femmes. Ecrire sans timbre, indiquer âge et références Agence HAVAS, 2.478.

COMPTABLE homme ou femme, bonnes références, 1/2 journée ou totalité demandé par Constructions Mécaniques, 2437, A. Havas.

COURS ET LEÇONS

Sténo-dactylo, comptabilité langues, soir, Institut pratique de Commerce, 13, r. République.

LES DERNIÈRES NOUVELLES 4 heures du matin

A Londres on considère que la situation stratégique est plus réconfortante

Londres, 19 mai.

L'impression qui prévaut, aujourd'hui, dans les milieux militaires autorisés de Londres, est que la situation stratégique en France offre certains indices plus réconfortants.

Cette impression générale qui raffermit encore le ton confiant des commentaires britanniques, ne signifie, toutefois pas, que l'on songe, à Londres, à sous-estimer le sérieux de la situation.

Les experts militaires font observer, qu'en tout état de cause, les diverses attaques par tanks lourds et par avions piquant vers le sol, dont les Allemands accompagnèrent leur progression, sont désormais dépourvues, au moins, de l'élément surprise, qui explique leurs premiers succès.

D'autre part, on souligne le fait que selon toute vraisemblance et à la suite des violentes attaques aériennes alliées, les unités motorisées et blindées allemandes doivent, à l'heure actuelle, éprouver de sérieuses difficultés de ravitaillement.

D'autre part, dans les cercles autorisés britanniques, on recueille toujours le même témoignage de la confiance absolue vouée à l'armée française et à ses chefs, ainsi qu'à la R.A.F., dont le roi George VI déclarait, hier, que sa supériorité sur l'ennemi rend doublement sûre la victoire des Alliés.

Quoi qu'il advienne la R.A.F. ne bombardera pas les populations civiles

Londres, 18 mai.

Le « Foreign Office » publie aujourd'hui à Londres, la mise au point officielle suivante :

Le gouvernement de Sa Majesté a clairement fait comprendre qu'il n'entre pas dans sa politique de bombarder les objectifs non militaires quelle que soit la politique du gouvernement allemand. En dépit des attaques furieuses et répétées de l'aviation allemande contre des villes non défendues en Pologne, en Norvège, en France, en Hollande et en Belgique, le gouvernement de Sa Majesté demeure strictement fidèle à cette politique.

Les déclarations selon lesquelles la R.A.F. a bombardé délibérément des civils et des objectifs non militaires sont entièrement fausses et ont manifestement pour but de préparer le terrain à l'extension à notre pays des méthodes inhumaines employées par les Allemands dans d'autres pays.

Au cours de son raid de vendredi, la R.A.F. a infligé d'énormes dégâts aux aérodromes ennemis

Londres, 19 mai.

Le ministère de l'Air communique :

On relève aujourd'hui de nouveaux détails sur les opérations effectuées vendredi soir par la R. A. F.

Ces détails montrent que les raids britanniques se sont étendus de Hambourg, au Nord, à Sedan, au Sud.

Les dégâts considérables ont été infligés aux dépôts de carburant allemands, à Brême et Hambourg.

Des aérodromes, des colonnes de troupes et des embranchements routiers et ferroviaires ennemis ont été bombardés.

Plus de trois cents bombes ont été lancées sur les dépôts de carburants de Brême, et une explosion terrifiante a été provoquée du fait qu'une bombe a touché directement un grand entrepôt d'essence.

Les dépôts de carburant de Hambourg ont été bombardés de 22 heures au lever du jour, samedi matin

Des dégâts considérables ont été infligés aux ponts et viaducs sur la Meuse.

Il n'y a eu aucune victime dans l'équipage des bombardiers britanniques, et tous les appareils ayant participé aux raids effectués au cours de la nuit en question sont rentrés sains et saufs.

Le port de Flessingue complètement détruit

Londres, 19 mai, 3 h. du matin. Le commandant en chef français en Zélande, après consultation avec le commandant hollandais, a chargé la flotte aérienne alliée de détruire le port de Flessingue.

En conséquence, tous les centres navals de la région, y compris le port de Flessingue, ont été détruits et sont en flammes.

Flessingue est un port des Pays-Bas situé au nord d'Ostende.

Le recrutement des Belges résidant en France

Le ministre de l'Information communique :

a) Belges mobilisés se trouvant en France à titre d'isolés :

Tous les Belges ayant déjà reçu à quelque titre que ce soit une instruction militaire (isolés de l'armée de campagne, permissionnaires surpris par les événements, mobilisés de l'armée de campagne, etc...), doivent être immédiatement dirigés sur Narbonne, point de première destination, où une commission régulatrice les aiguillera sur les centres d'instruction ou sur les dépôts de renfort qui se trouvent sous les ordres du lieutenant-général Wibier. Pour les Belges ayant effectivement leur résidence en France avant le 10 mai, cette mesure n'est valable que s'ils ont reçu un ordre de rappel individuel modèle L.

b) Belges appartenant à la réserve de recrutement :

Il s'agit de tous les Belges inscrits dans la réserve de recrutement, par application de l'article 3 de la loi sur la milice, c'est-à-dire de tous les Belges ayant atteint leurs 17 ans et qui ne sont pas encore entrés à l'armée, qui n'en ont pas été exemptés et qui n'en ont pas été radiés. Ces Belges doivent être dirigés sur Toulouse où ils doivent être mis à la disposition du lieutenant-général de Selliers de Moranville, qui a reçu des instructions à leur égard. Toutes les autorités militaires ou consulaires sont priées de donner leur collaboration pour l'exécution de ces mesures, en faisant au besoin appel au concours des autorités militaires françaises

LE CABINET PAUL REYNAUD

Paris, 19 mai.

A la suite du remaniement d'hier et de celui qui l'a précédé le 10 mai dernier, le ministère Reynaud est composé de la façon suivante :

Présidence du Conseil, Guerre et Défense nationale : M. Paul Reynaud, député (alliance dém.).

Ministre d'Etat, vice-président du Conseil : le maréchal Pétain.

Ministres d'Etat : MM. Louis Marin, député (U.R.D.), et Jean Ybarnégaray, député (P.S.F.).

Affaires étrangères: M. Edouard Daladier, député (rad. soc.).

Affaires d'Alsace-Lorraine : M. Camille Chautemps, sénateur (rad. soc.).

Justice : M. Albert Sérol, député (S.F.I.O.).

Intérieur : M. Georges Mandel, député (ind. rép.).

Finances : M. Lucien Lamoureux, député (rad. soc.).

Information : M. L.-O. Frossard, député (U.S.R.).

Marine militaire : César Campinchi, député (rad. soc.).

Air : Laurent Eynac, sénateur (gauche démoc.).

Education nationale : M. Albert Sarraut, sénateur, (gauche démoc.).

Colonies : M. Louis Rollin, député (alliance démoc.).

Commerce et Industrie : M. Léon Baréty, député (alliance démoc.).

Travaux publics et transports : M. Anatole de Monzie, député (U.S.R.).

Travail : M. Charles Pomaret, député (U.S.R.).

Transmissions : M. Jules Julien, député (rad. soc.).

Marine marchande : M. Alphonse Rio, sénateur (gauche démoc.).

Ravitaillement : M. Henri Queuille, sénateur (gauche démoc.).

Agriculture : M. Paul Thellier, député (alliance démoc.).

Armement : M. Raoul Dautry (non parlm.).

Santé publique : M. Marcel Héraud, député (rép. ind.).

Pensions : M. Albert Rivière, député (S.F.I.O.).

Blocus : M. Georges Monnet, député (S.F.I.O.).

Sous-secrétaire d'Etat :

Secrétaire du cabinet de guerre; M. Paul Baudoin (non parlementaire) ; Fabrication d'aviation : le colonel Meny (non parlementaire) ; Information : M. André Février, député (S.F.I.O.) ; Réfugiés : M. Robert Schuman, député (dém. pop.).

Cabinet de guerre :

Le cabinet de guerre est composé de onze membres : MM. Paul Reynaud, le maréchal Pétain, Louis Marin, Jean Ybarnegaray, Edouard Daladier, Camille Chautemps, Georges Mandel, Lucien Lamoureux, Raoul Dautry, César Campinchi et Laurent Eynac.

M. Paul Reynaud s'est installé au ministère de la guerre

Paris, 19 mai.

M. Paul Reynaud, président du Conseil, s'est rendu, ce matin, au ministère de la Guerre, où il a pris possession des services du département, qui lui ont été transmis par M. Edouard Daladier.

Au Quai d'Orsay

Paris, 19 mai.

M. Paul Reynaud, président du Conseil, a reçu successivement, dans la matinée, rue St-Dominique, le maréchal Pétain, vice-président du Conseil ; M. Loudon, ministre plénipotentiaire de Hollande à Paris ; MM. Frossard et Camille Chautemps.

LES BOMBARDEMENTS DES ALLIÉS INQUIÈTENT ET DÉMORALISENT LES POPULATIONS ALLEMANDES

Paris, 19 mai.

Mme Geneviève Tabouis écrit dans l'*Œuvre* :

D'autre part, des nouvelles intéressantes parviennent à la frontière germano-suisse à propos de la situation intérieure du Reich.

Les bombardements massifs de la R. A. F. et des avions français en Rhénanie ont provoqué, selon des témoins oculaires, des effets « catastrophiques ». La désorganisation qui s'en est suivie brusquement dans les chemins de fer et dans les services de ravitaillement a presque paralysé pendant vingt-quatre heures l'afflux des renforts vers le front. La population civile a été violemment secouée, et aussitôt des milliers d'habitants de la zone exposée ont pris la fuite vers l'intérieur.

Dans certaines régions, surtout près de Trèves, on a assisté à des scènes de panique. L'autorité militaire a dû intervenir avec la plus grande sévérité pour arrêter l'évacuation volontaire des civils, car celle-ci gênait énormément le mouvement des troupes.

Bien que les avions alliés n'aient bombardé que des objectifs strictement militaires, la population est effrayée à l'idée que le déclenchement de la « guerre totale » de la part d'Hitler ler ne fasse retomber sur elle des représailles immédiates et exemplaires.

Les réserves de carburant s'épuisent rapidement...

Le commandement allemand a saisi toutes les voitures et les camions des particuliers, aussi bien pour les mettre au service de l'armée que pour éviter une consommation inutile d'essence. En effet, les disponibilités de carburant pour l'armée motorisée et pour l'aviation sont l'objet des préoccupations les plus sérieuses dans les services techniques de la Reichswehr.

D'après les estimations les plus optimistes, le Reich disposait, avant l'offensive du 10 mai, de stocks d'essence pour six mois de guerre « sans opérations ». En tenant compte des besoins multipliés par l'offensive actuelle et des sources de ravitaillement qu'elle peut avoir, l'Allemagne ne pourrait compter que sur des réserves d'essence pour une durée d'un mois et demi.

Cela explique en très grande partie la hâte avec laquelle Hitler désire obtenir un résultat décisif sur le front ouest. On assure d'autre part que les opérations de Norvège, où l'aviation a joué un rôle important, ont entamé dans une très large mesure les réserves accumulées dans l'Allemagne du Nord.

...et les livraisons n'atteignent pas ce qu'escomptait Berlin

Afin de faire face aux difficultés de cet ordre, depuis le début de mai, le ministère de l'Economie de Berlin a fait des démarches pressantes à la fois à Bucarest et à Moscou pour obtenir des livraisons de pétrole plus importantes. Jusqu'ici les Soviets n'ont pas répondu à cet appel dans les proportions escomptées par Berlin.

La Russie prépare, paraît-il, des stocks considérables pour son propre compte et ne veut pas s'en démunir pour l'Allemagne. Quant à la Roumanie, les besoins de la défense nationale l'empêchent de fournir au Reich du pétrole dans une mesure plus importante que 30.000 tonnes par mois, ce qui représente une quantité presque négligeable en comparaison des quantités astronomiques dont l'armée allemande a besoin en ce moment.

Des restrictions imposées aux courtiers d'assurances étrangères

Paris, 19 mai.

Un décret publié au **Journal Officiel** stipule qu'il est interdit aux représentants des Sociétés étrangères d'assurances maritimes opérant en France ou en Algérie, ainsi qu'aux agents souscripteurs des dites Sociétés et intermédiaires quelconques d'adresser hors de France ou d'Algérie ou des pays alliés de la France ou d'Algérie ou en pays alliés de la France aucun renseignement portant sur des risques maritimes souscrits en France ou en Algérie ou en pays alliés, avant que les navires ou les cargaisons assurés ne soient arrivés à destination et, au plus tôt, trois mois après que les navires ont quitté le port de charge.

Les infractions seront punies d'un emprisonnement de 2 à 5 ans et d'une amende de 100 à 5.000 francs.

La répression de ces infractions sera poursuivie dans les conditions et les formes prévues par la loi du 26 janvier 1934 tendant à réprimer les délits d'espionnage et les agissements délictueux compromettant la sûreté de l'Etat.

Les Indes néerlandaises résolues à la lutte

Batavia, 19 mai.

Le Gouvernement des Indes néerlandaises a annoncé qu'il est prêt à se charger des frais de transport de tous les réservistes et soldats hollandais à l'étranger qui s'engageront pour servir dans l'armée aux Indes néerlandaises.

Dans un message radiodiffusé aux Etats-Unis, un Hollandais résidant aux Indes néerlandaises a déclaré : « Nous combattons et continuerons à lutter aux côtés de nos alliés jusqu'à ce que justice ait été faite au monde. Notre force est appuyée par notre amour pour notre reine ; notre maison royale d'Oange, et notre pays. Cet amour est puissant et rend l'impossible possible.

Une allocution de M. Duff Cooper à la radio

Les Allemands ont réussi à percer une ligne mais ce n'est pas la ligne Maginot

Londres, 19 mai.

M. Duff Cooper, ministre de l'Information britannique, a prononcé à la radio une allocution au cours de laquelle il a déclaré notamment :

La bataille d'aujourd'hui n'est pas très différente de la plupart de celles de la dernière guerre.

Les Allemands, sur un large front, ont percé, mais la ligne percée n'est pas la ligne Maginot, que l'on ne s'y trompe pas, mais un prolongement de construction récente, et qui n'a jamais été considéré comme imprenable.

Le résultat de cette percée, c'est une grande poche pleine de troupes mécanisées, de chars et de véhicules qui ne peuvent pas organiser défensivement et consolider leurs positions.

C'est dans cette grande poche que la bataille se déroule. La liaison entre Anglais et Français n'a jamais été aussi intime que dans cette guerre. Beaucoup de Français ont été surpris par le grand nombre de nos officiers et de nos hommes parlant leur langue couramment, ce qui était très rare en 1914.

C'est que la Grande-Bretagne et la France n'ont jamais été si unies aujourd'hui, qu'il est possible à notre Premier ministre de partir l'après-midi, pour Paris, d'y conférer avec les ministres français jusqu'à une heure avancée de la nuit, et d'être de retour à Londres pour présider, l'air aussi frais que s'il avait eu une nuit de sommeil longue et tranquille, le Cabinet du matin, à 10 heures.

C'est dans cette conquête de l'air que notre supériorité au combat s'est le mieux marquée. Il est possible, en effet, que le trait le plus remarquable de cette bataille soit l'action de la R. A. F. J'ai été très heureux de recevoir de Paris, ce matin, un message personnel du ministre, qui y occupe la même place que moi ici, M. Frossard, qui me dit : « Je vous prie de croire combien nous apprécions l'héroïsme de la R. A. F., facteur décisif dans la sauvegarde de la France ». On possède, en effet, des récits authentiques, étonnants de ce que nos jeunes pilotes ont accompli dans les airs, ces derniers jours et ces dernières nuits.

Ces faits se reproduisent quotidiennement, les Allemands sont certes des pilotes habiles et courageux ; mais il se peut que nos machines soient meilleures que les leurs. Je ne crois pas que ce soit là toute l'explication. Cromwelle disait : « Le meilleur soldat, c'est celui qui sait pourquoi il se bat et qui aime ce qu'il fait. »

Ces mots sont comme une distinction des soldats d'Angleterre et de France. Ils se battent d'abord et avant tout pour leur patrie et c'est déjà une cause suffisante. Si vous en doutez, regardez les rues de votre ville, ou les champs qui entourent votre foyer. La nuit de printemps est tombée et la lune se lève. Se battre pour cela en vaut certainement la peine. Mais, nos garçons se battent pour plus que cela et comme ils savent, ils se battent, en outre, pour la liberté du genre humain et leur cause est celle des hommes libres dans le monde entier.

Des troupes australiennes arrivent en Palestine

Jérusalem, 19 mai.

Après avoir accompli un voyage de 10.000 milles, un second contingent de troupes australiennes est arrivé, aujourd'hui, en Palestine, où de nouveaux camps ont été aménagés pour les héberger.

L'afflux des réfugiés hollandais et belges en Angleterre

Londres, 19 mai.

Huit réfugiés hollandais fuyant la terreur allemande, sont arrivés, hier soir, dans un port de la côte est, après avoir passé dans une barque 74 heures dans la mer du Nord et avoir été bombardés et mitraillés par l'aviation allemande.

Epuisés par le manque de nourriture et par les intempéries, ils avaient abandonné tout espoir, lorsqu'ils furent aperçus par un navire britannique qui les prit à son bord et les débarqua en Angleterre.

Ces réfugiés, qui se composaient d'un ménage et de six autres de leurs compatriotes ont rapporté, à la presse, le récit de leur aventure.

Pendant 74 heures, leur bateau a été ballotté par les flots cependant qu'ils ne possédaient, pour toute nourriture, qu'un pain de quatre livres et moins d'un quart de beurre.

Peu après avoir quitté la côte hollandaise, le bateau fut attaqué par trois avions allemands qui le bombardèrent et le mitraillèrent. Les occupants ne furent, heureusement, pas atteints. Un certain nombre de nouveaux réfugiés belges sont également arrivés, ce matin, à Londres.

La plupart des femmes et des enfants, en bas âge, ont été transportés au siège de l'Armée du Salut, à Denmark Hill, faubourg de Londres, avant d'être répartis dans les divers centres de réfugiés.

L'état de santé de la princesse royale d'Angleterre

Londres, 19 mai.

On annonce officiellement que l'état de santé de la princesse royale, qui a subi, hier, une opération, est des plus intéressants.

Un appel du ministre anglais Bevin aux travailleurs alliés

Londres, 19 mai.

Parlant à Swansea, M. Ernest Bevin, nouveau ministre du Travail, a adressé un message aux forces alliées :

— Je veux, a-t-il dit, adresser un message à mes camarades de France : les syndicalistes français, aux Norvégiens, aux Hollandais, aux Belges et à tous nos camarades qui sont dans les forces alliées et dans les usines.

Je vous donne l'assurance que les syndicalistes britanniques et, d'une manière générale, les travailleurs, ainsi que moi-même, en tant que ministre du Travail, nous allons mettre en œuvre la moindre parcelle de notre énergie et de nos capacités.

Nous vous enverrons les hommes et nous vous enverrons le matériel. Tenez bon jusqu'à ce que la victoire soit en vue.

Je sais, pertinemment, qu'enfin le peuple tout entier se rend compte de la gravité de la situation. Elle est grave, mais avec de la volonté, nous pouvons gagner, et je crois que nous pouvons gagner rapidement. Nous ne pouvons nous arrêter à des discussions sur des points de détail.

Je dois demander, j'espère et je crois que je ne demande pas en vain, à tous les hommes et à toutes les femmes de notre pays, de fournir un plus grand effort, un effort sans cesse plus grand et, par les obus qu'ils fabriquent, par les avions qu'ils construisent et par les tanks qu'ils achèvent de construire, ils ajoutent à l'effort qui vise à arrêter le tyran nazi et à écourter la guerre.

Un appel de la Fédération des Travailleurs de l'Etat

Paris, 18 mai.

La Fédération des travailleurs de l'Etat adresse l'appel suivant:

Au cours de l'allocution qu'il a prononcée jeudi à la Chambre des députés, M. Paul Reynaud a marqué la gravité de la situation et le sacrifice de nos soldats : « Le sang français coule », a-t-il dit.

A ces paroles, le peuple français ne peut rester insensible et il appartient à chacun de contribuer dans toute la mesure de ses forces à épargner le sang des nôtres et de nos Alliés qui sont aux armées.

Pour ces raisons, le secrétariat de la Fédération nationale des travailleurs de l'Etat de France et des colonies demande à tous les travailleurs des arsenaux, manufactures nationales d'armes et poudreries, bureau-technie, ateliers de chargement et de tous les établissements militaires travaillant pour la défense nationale, d'accomplir les efforts les plus grands pour presser au maximum la production de tout le matériel et munitions dont nos soldats ont besoin.

Cet appel sera entendu car tous les ouvriers des arsenaux et de tous les établissements militaires comprennent la nécessité de produire de toute leur force et sans défaillance. Aujourd'hui encore plus qu'hier, le mot d'ordre général reste : Discipline et travail.

Le secrétaire général :
René MICHAUT.

L'envoi des colis et paquets postes aux armées

Paris, 18 mai.

Le ministère de la Défense nationale et de la Guerre fait connaître que les services des colis et paquets postes, adressés aux militaires desservis par un secteur postal est provisoirement suspendu.

Aucune modification n'est apportée au service des lettres qui continue à fonctionner sans restriction.

L'espionnage allemand en Argentine

Buenos-Aires, 19 mai.

Les autorités ont découvert et saisi un poste d'émission clandestin de T.S.F., appartenant à l'Allemand Hellmut Zentz, dans une propriété près du port de Campana. Les inspecteurs des P., T. T. recherchent une autre station clandestine.

L'industrie houillère et l'armement

Paris, 19 mai.

Le ministère de l'Armement communique :

Parmi les industries travaillant indirectement pour l'armement, l'industrie houillère se trouve en premier plan.

Des décisions prises de travailler le dimanche et les jours fériés s'appliquent donc aux ouvriers mineurs de charbon.

PETITES NOUVELLES

Tarente. — Le nouveau sous-marin « Leonardo da Vinci » a atteint une profondeur de 111 mètres au cours d'essais. Cette unité est entrée en service.

Une auto renverse un cycliste

Vichy, 19 mai.

Hier matin, boulevard Carnot, une auto, conduite par Mlle Lamoine, de Saint-Yorre, a heurté et renversé M. Paul Maussang, employé chez M. Maridet, boucher. Le cycliste, qui a été blessé à l'arcade sourcilière droite, a été conduit à l'hôpital.

Imprimerie de « La Tribune »
10, pl. Jean-Jaurès, St-Etienne
Le Gérant : A. CARROT.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

LES CRIMES ALLEMANDS

Le terrifiant récit du maire d'une petite ville des Ardennes

Paris, 19 mai.

Le maire d'une petite ville des Ardennes, M. B.., a fait à un de nos confrères, le bouleversant récit que voici :

— *Les 10, 11, 12 et 13 mai, nous dit-il, nou avons vécu des journée tragique, subissant sans arrêt des raids et des bombardements terrifiants.*

Le dimanche de Pentcôte fut la plus cruelle et la plus abominable.

— *Les trains de réfugiés poursuit-il, partis d'une ville voisine furent forcés de stopper à 17 kilomètres, a voie étant coupée par une bombe. Les voyageurs obligés de quitter leurs wagons et de s'égailler sur la route traînant leurs hardes, le bagage où on a enfoui les souvenirs les plus humbles parfois, les plus chers. Tout au long de la route s'organise le lent et douloureux exode. C'est le moment choisi par les aviateurs ennemis pour faire du « rase-mottes », pour descendre sur ces femmes, sur ces vieux dont c'est le deuxième départ et pour les tirer comme à la cible.*

« Mon village est envahi par un flot de pauvres gens apeurés. Des récits simples, mais effrayants dans leur véracité et dans leur vie, affolent ma population qui ne devait se replier que sur ordre et qui me glissa littéralement entre les doigts.

« Lundi, à 7 heures, il n'y a même que moi qui me décide à partir à mon tour. 38 avions survolent la région et, pendant deux heures et demie, mitraillent, bombardent et tuent tout ce qui reste de vivant dans le pays...

DU TRAVAIL POUR LES RÉFUGIÉS

Paris, 19 mai.

Le ministère de la Guerre et le ministère du Travail communiquent l'avis suivant, qui intéresse tous les réfugiés cherchant du travail :

Les réfugiés français ou alliés, des deux sexes, qui exercent les professions de : directeurs, ingénieurs, chefs de fabrication ou de service, contremaître, ouvriers ou employés des industries du textile, de la confection du vêtement ou du cuir, de l'équipement, de la bouclerie, de la coutellerie, de la ferblanterie, de l'emboutissage, de la tannerie ou de la chaussure, ainsi que tout le personnel au courant de la construction, du réglage et de l'entretien du matériel utilisé par ces industries, trouveront un emploi en s'adressant à l'inspection du travail du département dans lequel ils ont été repliés. Ils sont invités à s'y présenter d'urgence.

Mme Lebrun visite le centre principal des réfugiés

Paris, 19 mai.

Mme Labrun, accompagnée de Mme Loze, s'est rendue, ce matin, au centre principal des réfugiés, installé à la caserne des Tourelles

Elle s'est entretenue avec de nombreuses familles, si douloureusement éprouvées, et notamment, avec les mères et les enfants réunis autour d'une vaste table pour les repas, et a visité le servivce du ravitaillement.

M. Maës, consul de Belgique, l'a guidée dans le bâtiment mis à la disposition de l'ambassade de Belgique.

M. Pomaret, ministre du Travail, lui a fait visiter le service de main d'œuvre fournissant, aux Tourelles, un effort très efficace.

M. le médecin-capitaine Lanbiller l'a guidée dans les salles réservées aux nourrissons.

Mme Lebrun a bien voulu remettre à Mmse Getting et de Paillerets, une offrande pour seconder leur très généreuse action.

Un violent tremblement de terre aux Etats-Unis

El Centro (Californie), 19 mai.

Un violent tremblement de terre a été ressenti à El Centro et aux environs.

Plusieurs bâtiments se sont, en partie, effondrés. Les fils téléphoniques et télégraphiques ont été endommagés.

On compte, au moins, trois tués et plusieurs blessés. Le séisme a été ressenti, également, à Brawley et à Impérial.

On compte 5 tués et 60 blessés

El Centro (Californie), 19 mai.

Le tremblement de terre a été ressenti dans la plupart des villes qui se trouvent le long de la côte californienne. On compte, actuellement, cinq tués et 60 blessés, dont une trentaine grièvement.

Les secousses se sont renouvelées par intermittence, entre 3 h. 36 et 9 h. 16, heure locale.

Les dégâts sont estimés, d'après les premiers renseignements, à 100.000 dollars. Presque toutes les vitres du centre de la ville ont été brisées. De nombreux bâtiments se sont écroulés. Plusieurs ponts des environs se sont également écroulés. De grandes fissures ont interrompu la circulation sur les routes de grande communication.

La terre a tremblé en Italie

Rome, 19 mai.

Une forte secousse sismique a été enregistrée à Sansevero, dans la province de Foggia. On ne signale ni accidents, ni dégâts matériels.

L'ATTITUDE ITALIENNE

Londres, 19 mai.

La presse dominicale anglaise estime qu'en dépit d'une forte pression allemande, l'Italie continuera sa politique de non-belligérance.

Le rédacteur diplomatique de l'*Observer*, rappelant que depuis une semaine Hitler exerce une forte pression sur Mussolini, fait remarquer que le Duce, en décidant sa conduite, doit tenir compte d'un certain nombre de facteurs, parmi lesquels l'attitude du Vatican, l'attitude de M. Roosevelt et l'impopularité de la guerre chez le peuple italien.

Il observe, en outre, que M. Mussolini n'est pas encore convaincu de la certitude d'une victoire allemande.

« On prévoyait, par conséquent, hier soir, écrit-il, que, malgré la pression allemande et l'importance extrême que le Reich attache à une action immédiate de l'Italie, celle-ci continuera à poursuivre sa politique de non-belligérance. »

Le correspondant du même journal à Rome déclare, d'autre part, que l'on a l'impression de plus en plus nette, dans la capitale italienne, que M. Mussolini n'envisage pas, pour le moment, une modification radicale de sa politique.

« L'attitude présente de l'Italie a pour effet, écrit-il, d'immobiliser un grand nombre de troupes françaises dans les Alpes, cependant que la flotte britannique doit se tenir sur l'alerte en Méditerranée.

« Les armées du général Weygand et du général Wavell, dans le proche Orient, ne peuvent pas, dans les circonstances actuelles, renforcer celles sur les autres fronts. L'on se rend compte que l'Italie rend ainsi de très grands services à l'Allemagne. »

M. Mussolini a répondu au message de M. Roosevelt

Rome, 18 mai.

On apprend que M. Mussolini a répondu aujourd'hui au message que lui a adressé tout récemment le président Roosevelt.

On ne possède aucune indication sur le contenu de cette réponse.

Un espion nazi arrêté à Stamboul

Le Caire, 19 mai.

On mande de Stamboul au journal *Al Misri*, que la police a arrêté un Allemand qui photographiait la région d'Ismir.

Une perquisition opérée à son domicile a permis de découvrir un plan et des documents établissant qu'il se livrait à l'espionnage.

Une croisière du vapeur italien «Augustus»

Gênes, 19 mai.

Le paquebot italien « Augustus » a levé l'ancre avec, environ, 1.500 passagers, pour effectuer une croisière en Méditerranée. Après avoir fait escale dans plusieurs ports italiens et étrangers, l' « Augustus » se rendra à Trieste, où il appareillera pour l'Amérique du Nord.

La réévaluation du stock d'or en Roumanie

Bucarest, 19 mai.

Les réserves d'or que le gouvernement roumain a autorisé la Banque Nationale à réévaluer totalisent 136.897 kilogs d'or.

La réévaluation étant d'environ 30 pour cent, le gouvernement va ainsi faire un bénéfice de 10.500.000.000 de lei.

Sur ce bénéfice entre cinq et 6 milliards de lei qui seront consacrés aux besoins de la défense nationale. Le reste servira à liquider les comptes du gouvernement à la Banque Nationale. Dans les milieux officiels, on déclare que cette mesure ne modifie pas la couverture d'or du lei

Marché de Châteaurenard

Châteaurenard, 19 mai.

Cerises, 300 ; bigarreaux, 500 ; pois gourmands, 950 ; pois carolis, 950 : à égrener, 250 ; carottes d'Algérie, 300 ; navets nouveaux, 125 ; pommes de terre Hollande de pays, 225 à 250 ; persil frisé, 100 les cent kilos.

Salades laitues belles, 8 ; salades romaines belles, 8 ; choux d'York, 5 ; choux-fleurs beaux, 50 ; moyens, 25, la douzaine.

Asperges, 3 ; carottes nouvelles, 3.50 ; poireaux gros, 5 ; oignons nouveau, 10 ; aulx nouveaux, 10 la botte ; radis, 6 les douze paquets.

Foires et Marchés

MARCHE DE NEVERS

Beurre, 22 fr. ; œuf, la douz., 8,50; fromage de vache, pièce, 3 50; pomme de terre, le kilo, 1,90 ; haricots, le litre, 6,80; choux la pièce, 2,50; oignons, 5 fr. le kilo; carottes, 5 fr. le kilo; poulets, le kilo, 32 fr. ; lapins, le kilo, 21 fr.; foin, 500 kilos, 300 fr. ; paille, 500 kilo, 210 fr.; orge, 100 kilos, départ, 120 fr.; avine, 100 kilos, départ, 100; seigle, 100 kilos, 145 fr.; blé, 100 kilos, 200 fr. ; farine rendue en boulangerie, 297,50 ; son, 90 fr.; bœufs, le kilo, 11 à 32 fr.; veau, le kilo, 15 à 31.50 ; mouton, le kila, 11 à 28,50.

MARCHE DE GAMARD

Beurre, qualité courante, 10 à 10 fr. 50 la livre ; beurre extra, 10,50 à 11 fr. la livre; œufs, 7 fr. à 7 fr. 50 la douz. ; fromage du pays, 4 fr. à 4 fr. 50 la pièce ; fromages vieux, 4 à 5 fr. la pièce ; fromages de chèvre, 2 à 2,50 la pièce.

Volailles : jeunes poulets, 10 fr. à 11 fr. la livre; vieux poulets, 6 à 8 fr. la livre;

Les Sports

Des manifestations sportives pourront être organisées mais en privé

On sait que l'organisation de réunions sportives, en plein air, vient d'être, provisoirement, interdite par le gouvernement.

Cependant, la pratique des sports ne sera pas suspendue, les fédérations et les clubs pouvant mettre sur pied des manifestations, à condition que celles-ci soient strictement privées.

Pour cela, les organisateurs devront adresser leurs demandes, sur papier ordinaire, indiquant l'heure, l'endroit de la réunion, le nombre des concurrents, du personnel, du jury et spécifiant bien qu'il ne sera pas admis de public.

Ces demandes devront être faites aux préfets des départements en ce qui concerne la province.

Pour l'intérêt de tous, les sociétés qui auront à formuler de telles demandes d'autorisation, devront le faire sans attendre le dernier moment.

Les services administratifs, actuellement surchargés de travail, leur seront reconnaissants de bien vouloir leur faciliter la tâche.

LE TOURNOI DE BOXE DE LA PENTECOTE A PARIS

LA REUNION DE SAMEDI

Paris, 19 mai.

Samedi soir, au Central Sporting Club, ont été disputées les demi-finales de la plupart des catégories du tournoi de la Pentecôte, réservées aux amateurs.

D'autre part, une finale, celle des mi-lourds, a été également disputée.

Poids mouche : Mégret (Paris) bat Boutin (Paris), aux points.

Poids plume : Levaillant (Paris) bat Louchet (Paris), par abandon à la deuxième reprise ; Adam Kolosa (Blanc-Mesnil) bat Botteau (Orléans), aux points ; Thévenard (Paris) bat Dutardoit (Paris), aux points.

Poids légers : G. Dégouvé (Montreuil) bat Dirr (Pantin) aux points ; Ch. Kolosa (Blanc-Mesnil) bat Guérard (Montreuil), aux points.

Poids mi-lourds. — Finale : Bonjean (Paris), champion de France, bat Paintendre (Juvisy), aux points.

Professionnels, en 10 reprises de 2 minutes. — Poids coq : F. Fournier bat Cossantino, par abandon, à la huitième reprise.

LA REUNION DU DIMANCHE

Hier après-midi, ont été disputées, au Central Sporting Club, les finales du tournoi de Pentecôte. Toutes ces finales ont donné lieu à des combats intéressants et c'est de justesse que les vainqueurs l'emportèrent.

Voici les résultats :

Amateurs. — Poids mouche. — Gouas bat Maigret aux points.

Poids plume. — Fernandez bat Levaillant aux points.

Poids légers. — Tombrech bat Théron aux points.

Hors tournoi. — Poids légers. — Thévenard bat Guérard, aux points.

Professionnels. — En huit reprises de deux minutes, Serin bat Choquet aux points.

En dix reprises de deux minutes, Kid Baran bat Roland Ney aux points.

ATHLETISME

Le Brevet supérieur de l'Espoir Français à l'U. S. Nivernaise

L'Union Sporitve Nivernaise organisait hier sur son stade du Pré Fleuri, l'épreuve du brevet supérieur de l'espoir français.

Cette première session du B. S. E. F. s'est déroulée parfaitement sous l'œil attentif de MM. Chollat, Roussillon et Gervy.

Une vingtaine de jeunes gens y participaient. Voici la liste des nouveaux brevetés.

Catégorie juniors de 18 à 20 ans: Aloizos.

De 15 à 17 ans : Venère, Malville, J. Rainat, Chestier, Gillet, Lauvany et Masrourv.

De 12 à 14 ans : Moreau, Serge.

Au cours des différentes épreuves imposées, nos coureurs de l'U. S. N. qui participaient au B. S. E. F. poussèrent un peu en vue du triathlon qui se disputera dimanche prochain.

Le huit cents mètres permit à Aloizos de montrer sa belle forme en battant Mignard de six secondes.

Le temps du champion du centre fut de deux minutes quarante deux secondes.

Après un bel effort sur la fin, Malville J. enleva le six cent mètres en une minute trente trois secondes.

Le 60 mètres revint à Gillet en sept secondes 4/5.

Les Triathlons de l'O.S.S.U.

Paris, 19 mai.

Au stade de la rue Lacretelle, l'Office du Sport Scolaire et Universitaire a fait disputer aujourd'hui ses triathlons ouverts aux scolaires juniors et cadets.

Parmi les concurrents figuraient quelques vedettes du sport français. De belles performances ont été réalisées, démontrant les progrès réalisés par nos jeunes athlètes scolaires.

Voici les résultats :

JUNIORS

1er Fontaine (Louis-le-Grand) : 300 mètres en 37" 6/10, 686 pts ; 1.000 mètres en 2' 38", 770 points; lancement du poids : 9 m. 89, 483 points ; total : 1.939 points.

CADETS

1er Labarthe (Lavoisier) : Saut en hauteur : 1 m. 63, 680 points ; 60 mètres en 7" 6/10, 640 points ; saut en longueur : 5 m. 48, 560 points ; total : 1.880 points.